



Supported by:



Federal Ministry  
for the Environment, Nature Conservation,  
Nuclear Safety and Consumer Protection



INTERNATIONAL  
CLIMATE  
INITIATIVE

based on a decision of  
the German Bundestag

## CLIMATE RESILIENCE FOR CRITICAL SITES FOR MIGRATORY BIRDS AND PEOPLE ALONG THE EAST ATLANTIC FLYWAY (CREAF)

### Analyse des Plans de Gestion de sites clés de zones humides côtières

### Rapport



In collaboration with PNBA, IBAP and others

## SOMMAIRE

|                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>                                                      | <b>3</b>  |
| <b>INTRODUCTION .....</b>                                                                         | <b>4</b>  |
| <b>TRAVAIL EFFECTUÉ ET MÉTHODOLOGIE.....</b>                                                      | <b>4</b>  |
| <b>LES SITES ANALYSÉS.....</b>                                                                    | <b>4</b>  |
| <b>I. ANALYSE DES PAG DES SITES DU DELTA DU SALOUM, SÉNÉGAL .....</b>                             | <b>6</b>  |
| A.- ANALYSE DU PAG - AMP DE SOKONE .....                                                          | 7         |
| B.- ANALYSE DU PAG - AMP DU GANDOULE .....                                                        | 12        |
| C.- ANALYSE DU PAG - AMP DE SANGOMAR .....                                                        | 17        |
| D.- ANALYSE DU PAG - AMP BAMBOUNG.....                                                            | 22        |
| E.- ANALYSE DU PAG - RNC DE PALMARIN .....                                                        | 27        |
| F.- ANALYSE DU PAG - PARC NATIONAL DU DELTA DU SALOUM.....                                        | 32        |
| G.- ANALYSE DU PAG - AMP JOAL-FADIOUTH .....                                                      | 37        |
| <b>SYNTHESE GLOBALE DE L'ANALYSE DES SITES DU DELTA DU SALOUM.....</b>                            | <b>42</b> |
| <b>II. ANALYSE DU PAG – RÉSERVE BIOSPHÈRE ARCHIPEL BOLAMA BIJAGOS (RBABB), GUINÉE-BISSAU.....</b> | <b>43</b> |
| <b>III. ANALYSE DU PAG - PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN (PNBA), MAURITANIE .....</b>              | <b>48</b> |

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

|        |                                                                                              |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| AGR    | Activité Génératrice de Revenus                                                              |
| AMP    | Aire Marine Protégée                                                                         |
| CDB    | Convention de la Diversité Biologique                                                        |
| CDN    | Contribution Déterminée au niveau National                                                   |
| CLPA   | Conseil Local de Pêche Artisanale                                                            |
| CRODT  | Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye                                      |
| CVA    | Analyse de la Vulnérabilité Climatique                                                       |
| DAMCP  | Direction des Aires Marines Communautaires Protégées                                         |
| DPN    | Direction des Parcs Nationaux                                                                |
| EAF    | Voie de Migration Atlantique-Est                                                             |
| GDZHAO | Gestion Durable des Zones Humides et des Inondations en Afrique de l'Ouest                   |
| IBAP   | Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas – Dr. Alfredo Simão da Silva              |
| IMET   | Integrated Management Effectiveness Tool                                                     |
| INN    | Illicite, Non déclarée et Non réglementée                                                    |
| KPI    | Indicateur Clé de Performance (Key Performance Indicator)                                    |
| MAB    | L'Homme et la Biosphère (Man and the Biosphere)                                              |
| MEDD   | Ministère de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal                          |
| MEDDTE | Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Transition Ecologique      |
| OCB    | Organisation Communautaire de Base                                                           |
| OS     | Objectif stratégique                                                                         |
| PAG    | Plan d'Aménagement et de Gestion                                                             |
| PNBA   | Parc National du Banc d'ArguinParc                                                           |
| PNDS   | Parc National du Delta du Saloum                                                             |
| PRCM   | Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest |
| PTA    | Plan de Travail Annuel                                                                       |
| PTF    | Partenaire Technique et Financier                                                            |
| RAMPAO | Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest                              |
| RBABB  | Réserve de Biosphère de l'Archipel de Bolama-Bijagós                                         |
| RNCP   | Réserve Naturelle Communautaire de Palmarin                                                  |
| SfN    | Solutions fondées sur la Nature                                                              |
| SNAMP  | Stratégie Nationale des Aires Marines Protégées                                              |
| UICN   | Union Internationale pour la Conservation de la Nature                                       |
| WIACO  | Wetlands International Afrique – Côte Occidentale et Golfe de Guinée                         |

## Introduction

Le projet « Résilience climatique des sites critiques pour les oiseaux migrateurs et les populations le long de la voie de migration Atlantique-Est » vise, à travers son deuxième objectif principal, l'adoption et la mise en œuvre de procédures de gestion efficaces, durables et participatives. Ces procédures intègrent des solutions fondées sur la nature (SfN) pour atténuer les impacts des activités humaines et du changement climatique. Elles s'appuient sur des outils pratiques, notamment des plans de gestion, et sur le renforcement des capacités des parties prenantes.

Plus précisément, l'ambition est d'améliorer, de mettre à jour ou d'élaborer des plans de gestion pour des sites clés, en y intégrant des mesures de SfN et des pratiques durables adaptées aux enjeux climatiques. Si des plans de gestion existent déjà pour les zones humides majeures, ils sont rarement à jour et manquent souvent d'une intégration rigoureuse des connaissances scientifiques récentes concernant la résilience climatique.

Ce rapport d'analyse s'inscrit dans cette démarche, avec un focus particulier sur la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée-Bissau. Ces pays abritent les sites d'intervention prioritaires : le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), le Delta du Saloum et la Réserve de Biosphère des Archipels Bolama-Bijagós.

## Travail effectué et méthodologie

La revue des plans de gestion vise, dans le présent travail, à offrir un aperçu global de leur contenu qui oriente les actions sur le terrain. Pour chaque site ou paysage cible, l'évaluation a porté sur les axes suivants :

- Le degré d'implication des parties prenantes et l'adoption d'une approche participative.
- L'articulation entre conservation de la biodiversité et bien-être social.
- L'intégration de la résilience climatique et les modalités de sa mise en œuvre.
- L'utilisation de solutions fondées sur la nature (SfN).
- La prise en compte et l'intégration appropriée des savoirs autochtones.

Pour cette première étape du processus, nous avons collecté les plans existants et analysé un sous-ensemble afin d'y identifier des pistes d'amélioration. L'examen du statut et du contenu de ces plans s'est appuyé sur une matrice de critères spécifiques (voir ci-dessous), permettant de mettre en lumière les points forts mais aussi les lacunes de conception ou de mise en œuvre. Cette approche a débouché sur des recommandations concrètes pour optimiser les schémas actuels de gestion de chaque site. Les résultats sont présentés sous forme de tableaux récapitulatifs, suivis d'une synthèse des principales recommandations pour les prochains cycles de planification.

## Les sites analysés

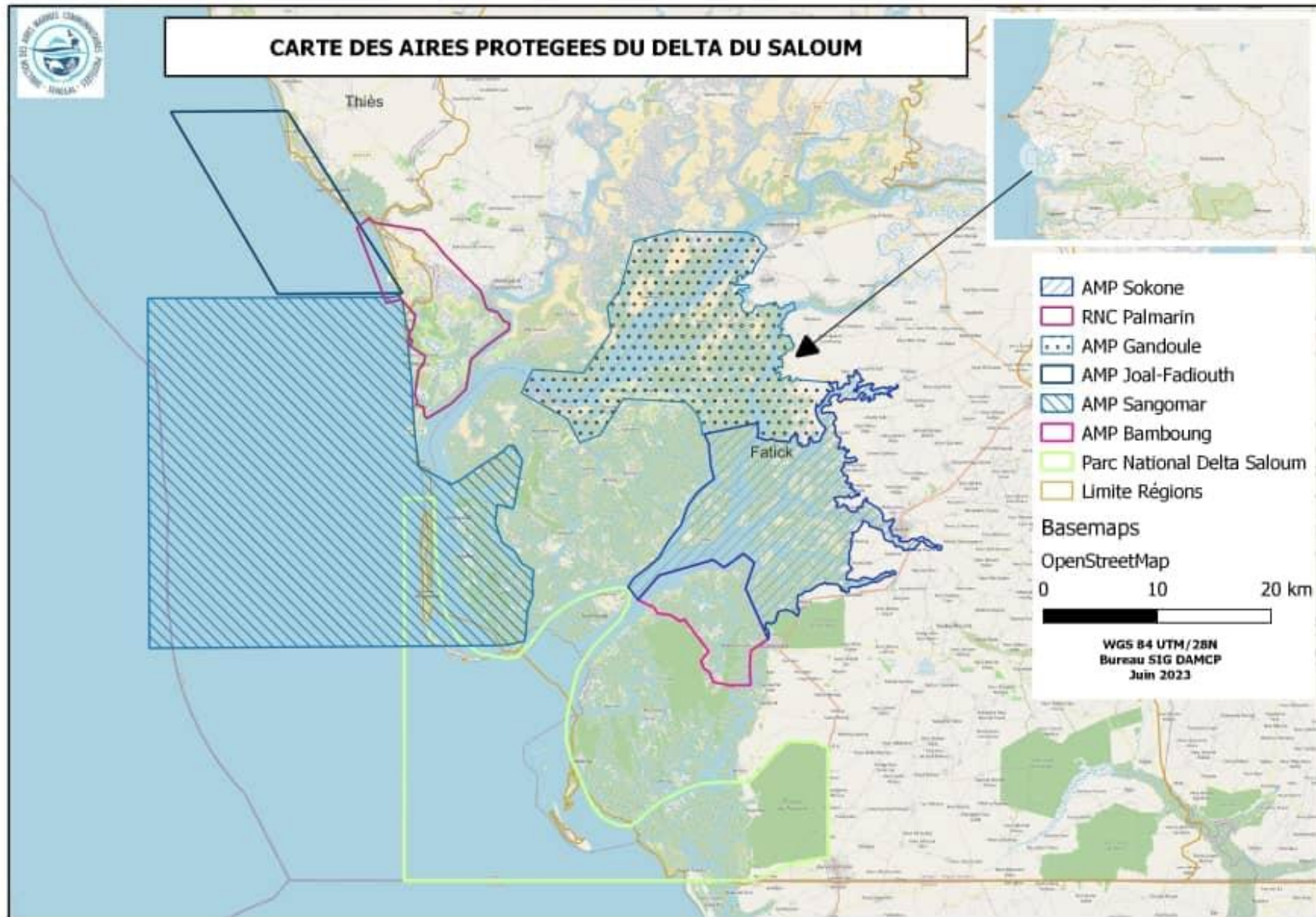
La consultation de l'outil de gestion des sites critiques (CSN Tool: <https://criticalsites.wetlands.org/fr/sites>) répertorie de nombreux sites essentiels pour les oiseaux d'eau dans les trois pays cibles. Toutefois, au regard du temps et des ressources disponibles, notre analyse s'est concentrée sur les complexes majeurs suivants :

- **En Mauritanie** : Le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA).
- **Au Sénégal** : Le Delta du Saloum. L'étude a porté individuellement sur les sept (7) sites protégés de la zone : le Parc National du Delta du Saloum, les Aires Marines Protégées (AMP) de Bamboung, Gandoul, Sangomar, Sokone et Joal-Fadiouth, ainsi que la Réserve Naturelle Communautaire (RNC) de Palmarin.
- **En Guinée-Bissau** : La Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama-Bijagós. L'analyse a porté sur le plan de gestion global de la Réserve, bien que les plans d'aménagement et de gestion (PAG) individuels (Parcs Nationaux de João Vieira-Poilão, d'Orango et l'AMP communautaire d'Urok) aient également été collectés.

## Grille d'analyse

| Composante d'analyse                                                                       | Aspects examinés                                                                                                                                                                            | Constats / Observations | Lacunes et limites | Recommandations d'amélioration |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------|--------------------------------|
| <b>0. Existence du plan de gestion et validité</b>                                         | Existence d'un plan valide ; période de mise en œuvre effective                                                                                                                             |                         |                    |                                |
| <b>1.a Profil et contexte du site</b>                                                      | Localisation, superficie, caractéristiques écologiques, statut de conservation, contexte socio-économique                                                                                   |                         |                    |                                |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Comment le site est relié à tous les autres sites du paysage ; Avec un focus oiseaux d'eau migrateurs, quel lien du site avec la voie de migration et quel rôle joue le site dans celle-ci. |                         |                    |                                |
| <b>2. Cadre juridique et institutionnel</b>                                                | Statut légal, reconnaissance internationale, responsabilités institutionnelles, alignement politiques biodiversité/climat                                                                   |                         |                    |                                |
| <b>3. Vision, objectifs et alignement stratégique</b>                                      | Vision à long terme ; pertinence des objectifs (biodiversité, résilience, adaptation, atténuation)                                                                                          |                         |                    |                                |
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes</b>                                 | Inventaires habitats/espèces ; valeurs clés ; mécanismes de suivi                                                                                                                           |                         |                    |                                |
| <b>5. Intégration du changement climatique</b>                                             | Évaluation des risques climatiques ; mesures d'adaptation et d'atténuation                                                                                                                  |                         |                    |                                |
| <b>6. Solutions fondées sur la Nature (SfN)</b>                                            | Intégration d'approches écosystémiques (restauration, reboisement, pêche durable...)                                                                                                        |                         |                    |                                |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                                                       | Existence et pertinence des stratégies de restauration écologique                                                                                                                           |                         |                    |                                |
| <b>8. Zonage et planification spatiale</b>                                                 | Présence et clarté des zones ; connectivité écologique ; mécanismes d'application                                                                                                           |                         |                    |                                |
| <b>9. Cadre de mise en œuvre et plan d'action</b>                                          | Clarté, faisabilité, priorisation ; calendrier et responsabilités                                                                                                                           |                         |                    |                                |
| <b>10. Mobilisation des ressources et financement</b>                                      | Disponibilité et durabilité des financements ; intégration financements climat/biodiversité                                                                                                 |                         |                    |                                |
| <b>11. Participation des parties prenantes et gouvernance</b>                              | Implication communautés ; inclusion genre ; efficacité de la cogestion                                                                                                                      |                         |                    |                                |
| <b>12. Gestion des connaissances, renforcement des capacités et communication</b>          | Partage d'information ; sensibilisation ; savoirs traditionnels                                                                                                                             |                         |                    |                                |
| <b>13. Suivi, évaluation et gestion adaptative</b>                                         | Indicateurs ; fréquence de révision ; mécanismes d'adaptation                                                                                                                               |                         |                    |                                |
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>                                               | Identification menaces ; plans de contingence                                                                                                                                               |                         |                    |                                |
| <b>15. Genre, équité et moyens de subsistance</b>                                          | Intégration genre ; diversification moyens de subsistance ; bénéfices locaux                                                                                                                |                         |                    |                                |
| <b>16. Évaluation globale et opportunités d'amélioration</b>                               | Synthèse qualité du plan ; niveau de mise en œuvre ; préparation climat                                                                                                                     |                         |                    |                                |

## I. Analyse des PAG des sites du Delta du Saloum, Sénégal



## A.- Analyse du PAG - AMP de Sokone

| Composante d'analyse                                                                       | Observations / Constats                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Lacunes et Limites                                                                                                                                                  | Opportunités / Recommandations                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0. Existence du plan de gestion et validité</b>                                         | Plan validé en novembre 2023 pour la période 2023-2027 ; élaboré de manière participative avec appui DAMCP/WIACO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Plan récent, mise en œuvre encore en phase initiale ;                                                                                                               | Prévoir revue à mi-parcours (2026)                                                                                                                                     |
| <b>1. Profil et contexte du site</b>                                                       | Superficie de 21 426 ha dans le département de Foundiougne. Polarise 5 communes (Sokone, Djilor, Diossong, Toubacouta, Bassoul) ; écosystèmes mangroves, bolongs, tannes, vasières ; forte dépendance halieutique.                                                                                                                                                                                                                                                                             | Forte pression sur les ressources halieutiques déjà fortement exploitées ; Pression démographique croissante ; données socio-économiques à actualiser régulièrement | Mettre à jour périodique (3ans) données démographiques et cartographie occupation des sols; capitaliser sur sa position centrale entre les AMP de Gandoule et Bamboung |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Avec position charnière dans le paysage du Delta du Saloum l'AMP Sokone assure une jonction stratégique et écologique (connectivité des habitats) entre les aires protégées voisines. Grâce à ses bolongs, elle facilite la migration des espèces et le renouvellement des ressources, garantissant ainsi la résilience de tout l'écosystème régional.- Site joue un rôle de support critique pour l'avifaune migratrice empruntant EAF (refuge et nourrissage due à sa diversité halieutique. |                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                        |
| <b>2. Cadre juridique et institutionnel</b>                                                | Création par décret suite à un processus inclusif (CDD de déc. 2022) ; ancrage DAMCP ; comités (orientation, gestion, scientifique) ; alignement CDB/Kunming-Montréal.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Coordination inter-AMP encore peu formalisée ; chevauchement d'usages.                                                                                              | Formaliser cadre de concertation inter-AMP du Delta du Saloum.                                                                                                         |
| <b>3. Vision, objectifs et alignement stratégique</b>                                      | Vision alignée sur la stratégie nationale : conservation biodiversité, gestion durable et amélioration des moyens d'existence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Objectifs peu quantifiés ; indicateurs limités; nécessité de mesurer précisément les efforts de conservation par un état de référence                               | Transformer les objectifs en indicateurs SMART pour le suivi-évaluation périodique avec cibles chiffrées annuelles.                                                    |

|                                                               |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes</b>    | 21 espèces de poissons identifiées lors de la première pêche expérimentale (p. 26). Présence de mangroves et herbiers ( <i>Halodule wrightii</i> ) (pp. 27-28). | Dégradation des zones de reproduction due aux pratiques de pêche illégales ; suivi écologique dépendante de projets..                           | Mettre en place Protocole permanent de suivi halieutique et mangrove; utiliser les herbiers marins comme "ingénieurs d'écosystème" pour la restauration |
| <b>5. Intégration du changement climatique</b>                | Identifié comme un défi majeur ; mention salinisation, variabilité pluviométrique, intrusion saline ; vulnérabilité reconnue                                    | Absence plan d'adaptation formalisé ; mesures climatiques peu opérationnelles                                                                   | Intégrer des scénarios climatiques locaux pour anticiper la sur-salure des eaux                                                                         |
| <b>6. Solutions fondées sur la Nature (SfN)</b>               | Reboisement de la mangrove initié par les villages riverains ; gestion durable pêche ; valorisation services écosystémiques.                                    | SfN encore peu diversifiées (focus mangrove) ; non structurées comme stratégie climat intégrée.                                                 | Explorer le stockage de carbone par les herbiers marins comme solution d'adaptation ; Structurer programme Carbone Bleu communautaire                   |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                          | Initiatives locales de reboisement mangrove ; volonté communautaire forte.                                                                                      | Pas de cibles chiffrées ni plan quinquennal détaillé.                                                                                           | Fixer objectif ha restaurés/an + suivi taux survie plants; renforcer la protection intégrale des sites sacrés comme zones de restauration naturelle     |
| <b>8. Zonage et planification spatiale</b>                    | Délimitation consensuelle validée et intégrant bolongs, vasières et forêts galeries ;                                                                           | Zonage interne (zones strictes / tampon) peu détaillé dans le PAG.                                                                              | Formaliser zonage réglementaire cartographié avec statut juridique clair.; matérialiser physiquement le zonage pour réduire les incursions illégales.   |
| <b>9. Cadre de mise en œuvre et plan d'action</b>             | Plan d'actions élaboré de manière participative avec un canevas de la DAMCP ; responsabilités identifiées ; budget prévisionnel inclus.                         | Priorisation stratégique limitée ; faisabilité financière incertaine.; risque de manque de financement pour couvrir l'intégralité des actions ; | Hiérarchiser actions critiques et définir calendrier annuel détaillé.; Prioriser les activités génératrices de revenus (AGR) pour l'adhésion locale.    |
| <b>10. Mobilisation des ressources et financement</b>         | Appui WIACO ; soutien DAMCP ; budget prévisionnel établi.                                                                                                       | Forte dépendance partenaires ; faible autonomie financière                                                                                      | Élaborer Plan d'Affaires 2028–2032 ; explorer financements climat.                                                                                      |
| <b>11. Participation des parties prenantes et gouvernance</b> | Organes prévus : Comité d'Orientation, Scientifique et de Gestion ; Processus participatif via CDD ; implication maires, services techniques, communautés.      | Inclusion genre pas structurée ; gestion conflits à renforcer.                                                                                  | Élaborer stratégie genre + mécanisme formalisé résolution conflits; renforcer les capacités des acteurs locaux pour une gestion communautaire réelle    |



|                                                                                   |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>12. Gestion des connaissances, renforcement des capacités et communication</b> | Diagnostic participatif ; implication acteurs locaux ; sensibilisation prévue sur valeurs culturelles et culturelles ancrées (sites sacrés, lieux de pèlerinage) | Patrimoine culturel diversifié mais insuffisamment valorisé ; Capitalisation scientifique limitée ; base de données inexistante                                            | Créer système de gestion des données écologique et halieutique.; Utiliser les radios locales pour vulgariser les règles de l'AMP                         |
| <b>13. Suivi, évaluation et gestion adaptative</b>                                | Budget suivi prévu ; mécanismes institutionnels identifiés.                                                                                                      | Indicateurs non détaillés ; fréquence revue non précisée; besoin d'un état de référence halieutique initial solide                                                         | Mettre en place tableau de bord simplifié (10–15 indicateurs clés).                                                                                      |
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>                                      | Menaces identifiées : surpêche, salinisation, exploitation pétrolière, déboisement; urbanisation, pollution                                                      | Pas de plan de contingence opérationnel.                                                                                                                                   | Élaborer plan de gestion des risques multi-menaces.                                                                                                      |
| <b>15. Genre, équité et moyens de subsistance</b>                                 | Forte dépendance halieutique ; activités transformation féminine ; AGR potentielles.                                                                             | Diversification économique limitée ; indicateurs genre absents.                                                                                                            | Développer programme structuré AGR durables avec indicateurs genre                                                                                       |
| <b>16. Évaluation globale et opportunités d'amélioration</b>                      | Plan ambitieux et récent, intégrant les enjeux de biodiversité mondiale ; techniquement solide ; base participative forte ; position stratégique inter-AMP ;     | Défis majeurs liés à la pression démographique et à la migration des jeunes ; Faible quantification stratégique ; vulnérabilité climatique élevée ; dépendance financière. | Orienter cycle vers performance mesurable, adaptation climatique et autonomie financière; transformer l'AMP en levier de développement économique local. |

## Synthèse d'orientations pour nouveau cycle de planification

### 1. Rattrapage opérationnel et matérialisation

Le processus de création ayant duré de 2015 à 2022, l'AMP doit maintenant passer rapidement à une phase active pour maintenir l'adhésion des communautés.

**Recommandation :** Prioriser la délimitation physique et le balisage des 21 426 ha. Il est important de rendre visibles les limites consensuelles validées par les 5 communes (Sokone, Djilor, Diossong, Toubacouta, Bassoul) pour réduire les conflits d'usage liés à la pêche illégale.

### 2. Restauration des zones de frayères et de croissance

Le diagnostic identifie une surexploitation des ressources et une destruction des habitats critiques .

**Recommandation :** Mettre en place des zones de repos biologique strict dans les bolongs et vasières où les herbiers marins (*Halodule wrightii*) ont été identifiés. Ces "ingénieurs d'écosystème" doivent être protégés pour garantir l'oxygénation de l'eau et le stockage du carbone (p. 29).

### 3. Valorisation du patrimoine culturel et culturel

L'AMP de Sokone se distingue par une densité exceptionnelle de sites sacrés et de lieux de pèlerinage (Source Bambougar Malick, Mosquée El hadji Ahmed Dème, etc.) .

**Recommandation :** Intégrer les normes coutumières de protection dans le règlement intérieur de l'AMP. La sanctuarisation de ces sites par les populations locales est une Solution fondée sur la Nature (SfN) efficace et gratuite pour la conservation de la biodiversité environnante.

### 4. Inclusion économique et genre

Avec une population majoritairement féminine (51%), l'économie locale repose sur la transformation des produits halieutiques et forestiers .

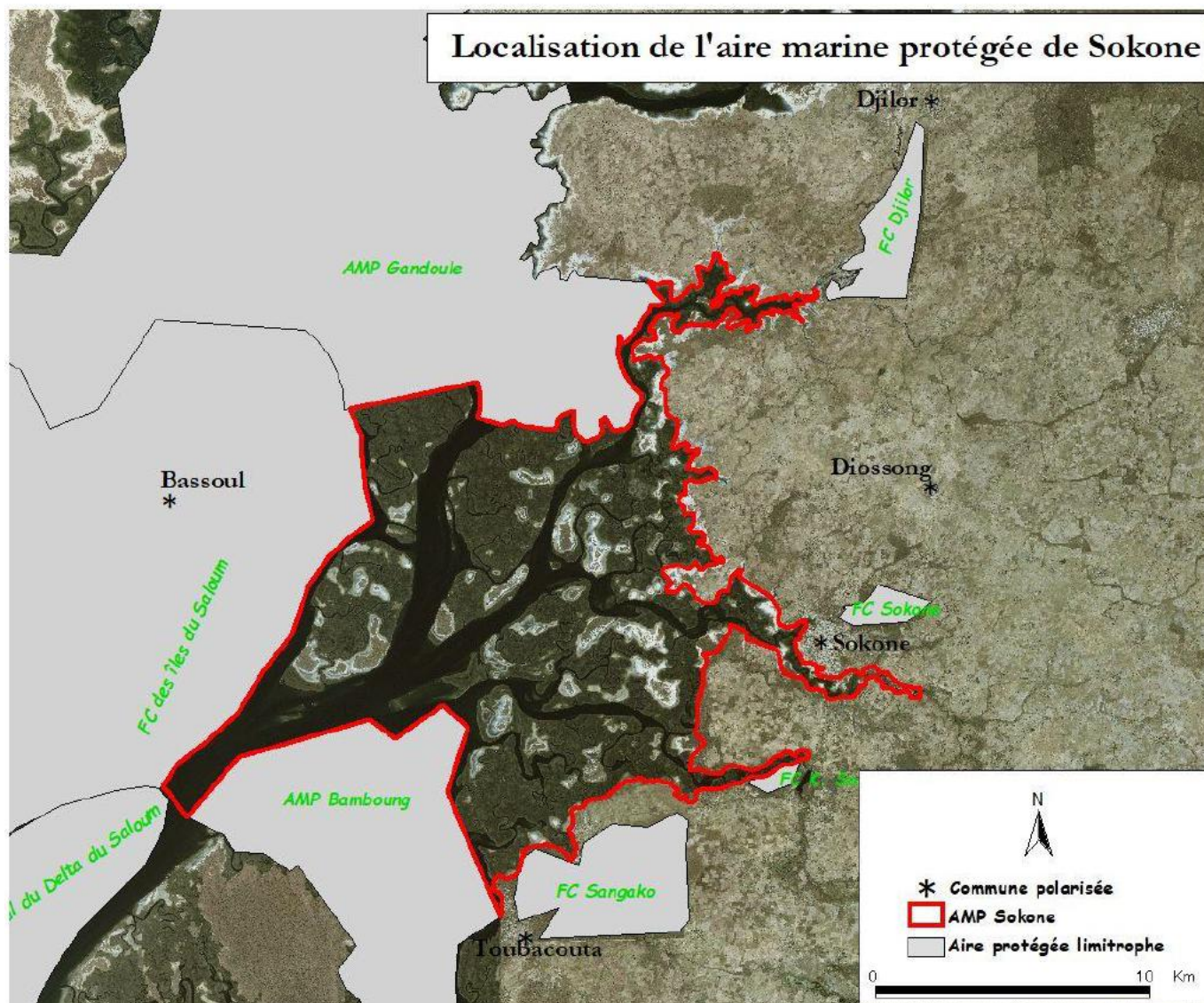
**Recommandation :** Développer des Activités Génératrices de Revenus (AGR) spécifiquement pour les femmes, notamment dans l'ostréiculture durable sur guirlandes pour éviter l'arrachage des racines de palétuviers. Cela permet de transformer la conservation en un levier de réduction de la pauvreté et de l'exode rural des jeunes.

### 5. Gouvernance intercommunale et financement durable

La pluralité des communes et la dépendance aux partenaires externes constituent un défi de durabilité.

**Recommandation :** Redynamiser les organes de gestion (Comité de Gestion, Comité Scientifique) et explorer des mécanismes d'autofinancement. La valorisation écotouristique des paysages de mangrove et des sites historiques doit générer des revenus propres pour couvrir les coûts de surveillance.

Le succès du plan actuel de Sokone repose sur sa capacité à transformer un long processus administratif en bénéfices tangibles pour les populations. L'enjeu est de protéger le capital naturel (halieutique et mangrove) pour stabiliser une population jeune et vulnérable à la migration.



Carte de localisation de l'AMP de Sokone

## B.- Analyse du PAG - AMP du Gandoule

| Composante d'analyse                                                                       | Observations / Constats                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Lacunes et Limites                                                                                                            | Opportunités / Recommandations                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0. Existence du plan de gestion et validité</b>                                         | PAG révisé pour 2023–2027 et articulé à la SNAMP 2023–2027                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                   |
| <b>1. Profil et contexte du site</b>                                                       | Zone insulaire de 28 121 ha (après extension de 79% en 2020) . Habitat riche en mangroves et vasières .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Forte pression migratoire venant de l'intérieur du pays due aux dégradations climatiques ailleurs.                            | Valoriser l'extension de la superficie pour créer des corridors biologiques plus vastes ; Renforcer moyens logistiques et humains proportionnels à l'extension                    |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Site Ramsar, dans une zone insulaire au cœur du paysage et assure une continuité écologique vitale pour les oiseaux migrants au sein du Delta. Offre des habitats complémentaires aux sites voisins pour la reproduction et le repos et constitue zone de transition avec rôle de refuge environnemental à l'échelle du paysage. Échelle EAF, le site avec rôle de refuge et de nourricerie, couvre habitats critiques pour limicoles qui dépendent des vasières pour alimentation |                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                   |
| <b>2. Cadre juridique et institutionnel</b>                                                | Ancré sur le décret de création de 2014 et d'extension de 2020 . Respecte 8 conventions internationales ; Tutelle DAMCP ; gouvernance basée sur cogestion (État + communautés).                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Inadéquation relevée entre certains textes législatifs et les réalités de gestion des AMP ; insuffisance moyens surveillance. | Harmoniser les codes de la pêche et de l'environnement avec le règlement intérieur de l'AMP ; Clarifier règlements internes ; renforcer cadre juridique local (chartes locales).. |
| <b>3. Vision, objectifs et alignement stratégique</b>                                      | Objectif global aligné SNAMP : conservation biodiversité + amélioration conditions d'existence ; 4 objectifs stratégiques clairs : conservation, participation, valorisation et communication .                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Les indicateurs de performance pour l'amélioration des conditions de vie restent peu quantifiés.                              | Définir indicateurs mesurables par Objectif Stratégique avec cibles chiffrées ; Définir des seuils de revenus cibles pour les populations bénéficiaires                           |

|                                                            |                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes</b> | Forte richesse écologique : mangroves, bolongs, fosses lamantin ; Diversité en hausse ; Présence de lamantins et dauphins.         | Régression mangrove (-2139 ha entre 1965–2017); pression sur espèces commerciales ; Tendance régressive de la végétation continentale (savane) au profit des zones nues. | Utiliser les "fosses" (nurseries naturelles) comme zones de suivi scientifique prioritaires ; Plan structuré de restauration mangrove ; suivi annuel biodiversité ; zones de refuge renforcées. |
| <b>5. Intégration du changement climatique</b>             | Facteur identifié comme cause de salinisation et d'érosion marine ; rupture Pointe de Sangomar ; vulnérabilité physique mentionnée | Absence analyse détaillée vulnérabilité climatique prospective ; Manque d'actions d'adaptation spécifiques "climat" dans le plan d'actions opérationnel .                | Élaborer plan d'adaptation climatique (érosion, salinité, montée eaux).                                                                                                                         |
| <b>6. Solutions fondées sur la Nature (SfN)</b>            | Reboisement de mangrove et immersion de récifs artificiels (2016-2017).                                                            | Les SfN ne couvrent pas encore la lutte contre la salinisation des terres agricoles ; SfN non formalisées comme stratégie financière/climat                              | Structurer portefeuille SfN : restauration mangrove, conservation fosses, gestion tannes pour la restauration des sols ("tannes") afin de relancer l'agriculture.                               |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                       | Focus sur la mangrove (Rhizophora et Avicennia) et les récifs .                                                                    | La transformation halieutique reste une cause majeure de coupe de bois de mangrove .                                                                                     | Promouvoir les foyers améliorés pour réduire la pression sur le bois de restauration.                                                                                                           |
| <b>8. Zonage et planification spatiale</b>                 | Existence de sites prioritaires, zones de repos biologique et nurseries.                                                           | Submersion des ponts en marée haute, entravant la mobilité et le contrôle .                                                                                              | Moderniser les infrastructures d'accès (ponts surélevés) pour assurer la surveillance ; Formaliser zonage clair (noyau/tampon/usage durable) avec cartographie officielle validée               |
| <b>9. Cadre de mise en œuvre et plan d'action</b>          | Plan d'actions quinquennal détaillé avec organes dédiés.                                                                           | Insuffisance chronique des moyens de surveillance et de transport .                                                                                                      | Mutualiser les moyens de surveillance avec les services des pêches et de la forêt.                                                                                                              |
| <b>10. Mobilisation des ressources et financement</b>      | Appui financier du projet AMP Mangrove pour la révision                                                                            | Déficit récurrent de moyens financiers propres pour le fonctionnement ; Insuffisance moyens financiers et surveillance                                                   | Créer des mécanismes d'autofinancement via l'écotourisme (circuits de Fambine) ; Élaborer plan d'affaires AMP ; mobiliser fonds climat/biodiversité                                             |

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>11. Participation des parties prenantes et gouvernance</b>                     | Modèle de cogestion avec un Conseil des sages pour la médiation sociale .                                                                                                             | Risque de conflits d'acteurs dans un espace réduit et convoité ; Forte pression migratoire ;                                           | Renforcer le pouvoir du Conseil des sages dans la gestion des conflits d'usage ; Renforcer mécanismes de dialogue ; indicateurs participation femmes/jeunes.               |
| <b>12. Gestion des connaissances, renforcement des capacités et communication</b> | Objectif stratégique 4 dédié au partage des résultats et à la sensibilisation .                                                                                                       | Manque de partage et de vulgarisation des résultats de la recherche scientifique                                                       | Digitaliser les données de l'AMP pour les rendre accessibles aux communautés.                                                                                              |
| <b>13. Suivi, évaluation et gestion adaptative</b>                                | Utilisation de l'outil IMET2 pour mesurer l'efficacité de gestion .                                                                                                                   | Faible score actuel du tourisme (46,9%) par rapport au potentiel ; Dispositif opérationnel détaillé limité.                            | Mettre en place tableau de bord simplifié ; Utiliser les audits IMET annuels pour réajuster le budget du plan d'actions.                                                   |
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>                                      | Identification des pressions anthropiques et pollutions potentielles : Pêche activité principale ; Agriculture, élevage, tourisme ; migration, salinisation, érosion, conflits usage. | Absence d'un plan de contingence face à la rupture de cordons littoraux.                                                               | Préparer un plan de réponse aux modifications hydrodynamiques majeures ; Élaborer plan gestion (climat, conflits pêche, pollution)..                                       |
| <b>15. Genre, équité et moyens de subsistance</b>                                 | Population majoritairement jeune ; forte dépendance pêche ; migration saisonnière ; Rôle central des femmes dans la cueillette (huîtres) et la transformation.                        | Approche genre peu explicitée ; Les transformatrices locales sont parfois dominées économiquement par des étrangers.                   | Intégrer stratégie genre opérationnelle et suivi des bénéficiaires communautaires ; Financer des équipements modernes pour les femmes afin qu'elles contrôlent la filière. |
| <b>16. Évaluation globale et opportunités d'amélioration</b>                      | PAG structuré, diagnostic riche, forte base écologique, articulation SNAMP assurée                                                                                                    | Dépendance externe et vulnérabilité physique (insularité) persistantes ; Renforcement nécessaire climat, financement, zonage formalisé | 3 priorités : zonage réglementaire, plan restauration mangrove, système Suivi-Evaluation robuste                                                                           |

## **Synthèse d'orientations pour nouveau cycle de planification**

PAG techniquement solide recommandant un accent sur l'Objectif Stratégique 3 (Valorisation) avec la transformant de l'écotourisme et des produits halieutiques en véritables entreprises communautaires.

### **1. Infrastructure et mobilité : garantir la continuité de la gestion**

L'analyse montre que l'enclavement et la submersion des ponts en marée haute constituent des obstacles majeurs tant pour la surveillance que pour l'éducation des jeunes.

**Recommandation :** Inscrire comme priorité absolue du prochain cycle la surélévation et la modernisation des ponts inter-villages (Soum-Baouth, Fambine-Djirnda). Ces infrastructures doivent être conçues comme des outils de gestion permettant un accès permanent pour les éco-gardes.

### **2. Restauration holistique au-delà de la mangrove**

Si la mangrove fait l'objet d'efforts constants, la végétation continentale (savane) et les sols dégradés par le sel (tannes) sont en régression.

**Recommandation :** Élargir les Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour inclure la restauration des terres arables. Il s'agit de tester des techniques de désalinisation biologique pour relancer l'agriculture locale et freiner la dépendance alimentaire de la zone (estimée à 95% actuellement).

### **3. Souveraineté économique des femmes et valorisation**

Les femmes sont les piliers de l'économie locale (huîtres, transformation), mais elles sont souvent reléguées au rang d'employées par des acteurs extérieurs qui captent la valeur ajoutée.

**Recommandation :** Passer d'un appui ponctuel à un véritable programme d'industrialisation artisanale. Le prochain plan doit financer des unités de transformation modernes gérées à 100% par des groupements féminins locaux pour qu'elles maîtrisent la fixation des prix et les circuits d'exportation.

### **4. Adaptation climatique proactive**

Le plan actuel identifie les menaces (érosion, salinisation) mais reste peu opérationnel sur les réponses techniques.

**Recommandation :** Intégrer une stratégie de "défense douce" des côtes. Cela inclut la plantation de barrières végétales brise-lames et la sécurisation des cordons littoraux fragiles, afin d'anticiper d'éventuelles nouvelles ruptures similaires à celle de la Pointe de Sangomar.

### **5. Autonomie financière et carbone bleu**

La dépendance aux projets externes reste une faiblesse structurelle du réseau des AMP.

**Recommandation :** Étudier la faisabilité d'un projet de "Carbone Bleu" basé sur l'extension massive de l'AMP (28 121 ha). La vente de crédits carbone issus de la mangrove pourrait générer un fonds de roulement permanent pour couvrir les frais de surveillance (carburant, maintenance des pirogues).

Pour un prochain cycle, l'AMP du Gandoule doit passer d'une gestion de conservation-réaction à une gestion de résilience-développement. L'enjeu est de faire de l'AMP le moteur du développement communal en transformant les contraintes d'insularité en atouts économiques (tourisme certifié, produits halieutiques à haute valeur ajoutée) avec une logique de valorisation économique inclusive, où la conservation devient rentable pour les populations locales.







### C.- Analyse du PAG - AMP de Sangomar

| Composante d'analyse                                                                       | Observations / Constats                                                                                                                                                                                                                                                                             | Lacunes et Limites                                                                                                                                | Opportunités / Recommandations                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0. Existence du plan de gestion et validité</b>                                         | Version finale validée en mai 2023 pour la période 2023-2027                                                                                                                                                                                                                                        | Mise en œuvre dépend fortement des financements externes                                                                                          |                                                                                                                                                                     |
| <b>1. Profil et contexte du site</b>                                                       | Superficie de 87 437 ha. Première AMP intercommunale (Dionewar et Palmarin) et interdépartementale. forte composante marine (91%) ; mangrove, bolongs, frayères.                                                                                                                                    | Zone de forte instabilité physique suite à la rupture de la flèche de Sangomar en 1987. Données bathymétriques et dynamiques marines à actualiser | Capitaliser sur son inclusion dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (UNESCO) pour actualisation SIG régulière ; étude hydro sédimentaire approfondie      |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Sangomar un des maillons centraux du Saloum, il assure la continuité écologique entre la mer et l'estuaire du Saloum. Echelle EAF, le site joue un rôle de refuge et de zone de reproduction critique pour l'avifaune migrateur. Point de stationnement pour flamants roses, pélicans et de sternes |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                     |
| <b>2. Cadre juridique et institutionnel</b>                                                | Ancrage sur le décret n°2014-338. tutelle DAMCP ; articulation SNAMP ; cogestion locale.                                                                                                                                                                                                            | Moyens de surveillance limités ; application réglementaire perfectible (inadéquation notée des textes législatifs nationaux) (p. 8).              | Harmoniser les codes sectoriels (Pêche, Environnement, Forêt) pour une gestion cohérente ; coordination interservices.                                              |
| <b>3. Vision, objectifs et alignement stratégique</b>                                      | Trois (3) Objectifs Stratégiques : Conservation, Participation des acteurs, Valorisation des ressources .                                                                                                                                                                                           | Manque d'indicateurs de performance chiffrés ex : Objectif de valorisation (OS3)                                                                  | Développer des indicateurs de suivi SMART avec cibles annuelles mesurables.                                                                                         |
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes</b>                                 | Diagnostic détaillé, richesse spécifique importante : vasières, mangroves (5%), herbiers, et zones de frayères (Sofna, Bakina), tortues, avifaune migratrice.                                                                                                                                       | Menace (village de Djiffer) due à l'érosion marine                                                                                                | Approfondir les études bathymétriques pour mieux comprendre la dynamique des frayères .                                                                             |
| <b>5. Intégration du changement climatique</b>                                             | Identification risques : érosion côtière, rupture flèche 1987, salinisation, variabilité pluviométrique                                                                                                                                                                                             | Absence de plan d'adaptation opérationnel détaillé face à la montée du niveau de la mer                                                           | Intégrer les directives de la Contribution Déterminée Nationale (CDN) dans les plans d'actions ; élaborer Plan d'Adaptation Climatique AMP + stratégie carbone bleu |

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                          |                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>6. Solutions fondées sur la Nature (SfN)</b>                                   | Reboisement de la mangrove et protection des zones de frayères via des repos biologiques .                                                                                               | SfN principalement centrées sur la mangrove, peu sur la stabilisation côtière physique ; SfN non formalisées comme stratégie climatique. | Explorer et structurer les SfN pour la défense des côtes (ex: bio-boucliers) contre l'érosion à Djiffer                                     |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                                              | Actions de reboisement et ensemencement d'arches par les populations de Dionewar                                                                                                         | Forte pression du bois de chauffe pour la transformation halieutique dégradant la mangrove                                               | Généraliser l'usage des <b>foyers améliorés</b> pour protéger les zones restaurées                                                          |
| <b>8. Zonage et planification spatiale</b>                                        | Présence de zones de reproduction identifiées et de repos biologiques (huîtres, arches).                                                                                                 | Ensablement des bolongs et des vasières gênant la navigation et la croissance des mollusques.                                            | Budgétiser un désensablement mécanique ou hydraulique des points de passage clés.                                                           |
| <b>9. Cadre de mise en œuvre et plan d'action</b>                                 | Plan d'actions quinquennal avec des organes de gestion participative (Comité de gestion)                                                                                                 | Insuffisance récurrente des moyens de surveillance et de transport ; Priorisation budgétaire pas toujours explicite.                     | Renforcer les équipements de surveillance (GPS, phares de guidage) ; Hiérarchiser actions stratégiques et établir chronogramme détaillé     |
| <b>10. Mobilisation des ressources et financement</b>                             | Dépendance aux projets (AMP Mangrove, partenaires).                                                                                                                                      | Absence plan d'affaires structuré. ; faiblesse des moyens financiers propres et dépendance aux bailleurs                                 | Développer l'autofinancement via l'écotourisme et la valorisation des produits forestiers ; explorer financements climat.                   |
| <b>11. Participation des parties prenantes et gouvernance</b>                     | Modèle de cogestion partagée avec processus participatif ; comité de gestion ; implication collectivités locales                                                                         | Inclusion genre peu formalisée stratégiquement                                                                                           | Développer stratégie genre et jeunesse avec indicateurs dédiés ; assurer une transparence de gestion financière pour maintenir l'engagement |
| <b>12. Gestion des connaissances, renforcement des capacités et communication</b> | Un Objectif Stratégique dédié à la participation efficace des acteurs. Utilisation des radios locales et OCB ; références IMET2, R-SAT ; ateliers participatifs ; sensibilisation locale | Déficit persistant dans la vulgarisation des résultats de la recherche scientifique ; Capitalisation et diffusion des données limitées   | Mettre en place base de données AMP + stratégie communication annuelle                                                                      |
| <b>13. Suivi, évaluation et gestion adaptative</b>                                | Utilisation des outils IMET2 (efficacité) et R-SAT (résilience).                                                                                                                         | Indicateurs peu standardisés et pas toujours quantifiés. ; faiblesse de l'apprentissage dynamique et de la rétroaction rapide            | Institutionnaliser des revues annuelles basées sur les résultats IMET pour ajuster les PTA ; Développer tableau de bord simplifié           |

|                                                              |                                                                                                                                            |                                                                                                    |                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>                 | Identification des pressions anthropiques et de la vulnérabilité physique ; Identification menaces : érosion, ensablement, pression pêche. | Absence plan de contingence formalisé (Pas de plan de secours face aux accidents en mer fréquents) | Élaborer plan de gestion des risques climatiques et socio-économiques; Élaborer un protocole d'urgence et de secours en mer spécifique à l'AMP. |
| <b>15. Genre, équité et moyens de subsistance</b>            | Rôle prédominant des femmes dans la cueillette, la transformation halieutique et l'extraction du sel.                                      | Pas de stratégie genre opérationnelle structurée.                                                  | Intégrer plan genre + diversification moyens subsistance durables.                                                                              |
| <b>16. Évaluation globale et opportunités d'amélioration</b> | Plan robuste traitant des enjeux de l'estuaire inverse et de la biodiversité ; articulation SNAMP ; gouvernance participative établie.     | Faiblesse sur quantification, adaptation climat et viabilité financière                            | Orienter prochain cycle vers résilience climatique, performance et financement durable.                                                         |

## Synthèse d'orientations pour nouveau cycle de gestion

Le PAG de l'AMP Sangomar est mature et prend bien en compte la complexité du site marqué par une catastrophe morphologique (la brèche de 1987). Sa réussite dépendra de la capacité à moderniser les filières féminines (sel et mollusques) et à sécuriser la navigation dans des bolongs de plus en plus ensablés

### 1. Adaptation à la morpho dynamique littorale

L'AMP de Sangomar est marquée par la rupture de la flèche en 1987, entraînant une érosion sévère et l'ensablement des bolongs.

**Recommandation :** Le prochain plan doit passer d'une observation des dégâts à une gestion active du risque. Il est important de planifier des infrastructures de défense "douce" (bio-boucliers) et le désensablement régulier des chenaux de navigation pour sécuriser le village de Djiffer et l'accès des pirogues .

### 2. Modernisation et sécurisation des filières féminines

Les femmes constituent le moteur économique de l'AMP à travers la cueillette malacologique (huîtres, arches) et l'extraction du sel.

**Recommandation :** Transformer les activités de cueillette en véritables unités de production modernes. Cela implique de fournir des équipements de protection individuelle (Gants, bottes) pour l'extraction du sel et de construire des aires de transformation aux normes pour réduire l'exposition aux fumées et la consommation de bois de mangrove.

### 3. Consolidation de la gouvernance intercommunale

En tant que AMP interdépartementale (Dionewar et Palmarin), Sangomar nécessite une coordination exemplaire.

**Recommandation :** Renforcer le rôle du **Comité de Gestion intercommunal** par une harmonisation des règlements intérieurs. Il est nécessaire de clarifier les textes législatifs pour éviter les conflits de compétence entre les codes de la pêche, de l'environnement et de la forêt.

### 4. Valorisation écotouristique et carbone bleu

L'AMP dispose d'un patrimoine exceptionnel (UNESCO, Ramsar) mais sous-exploité.

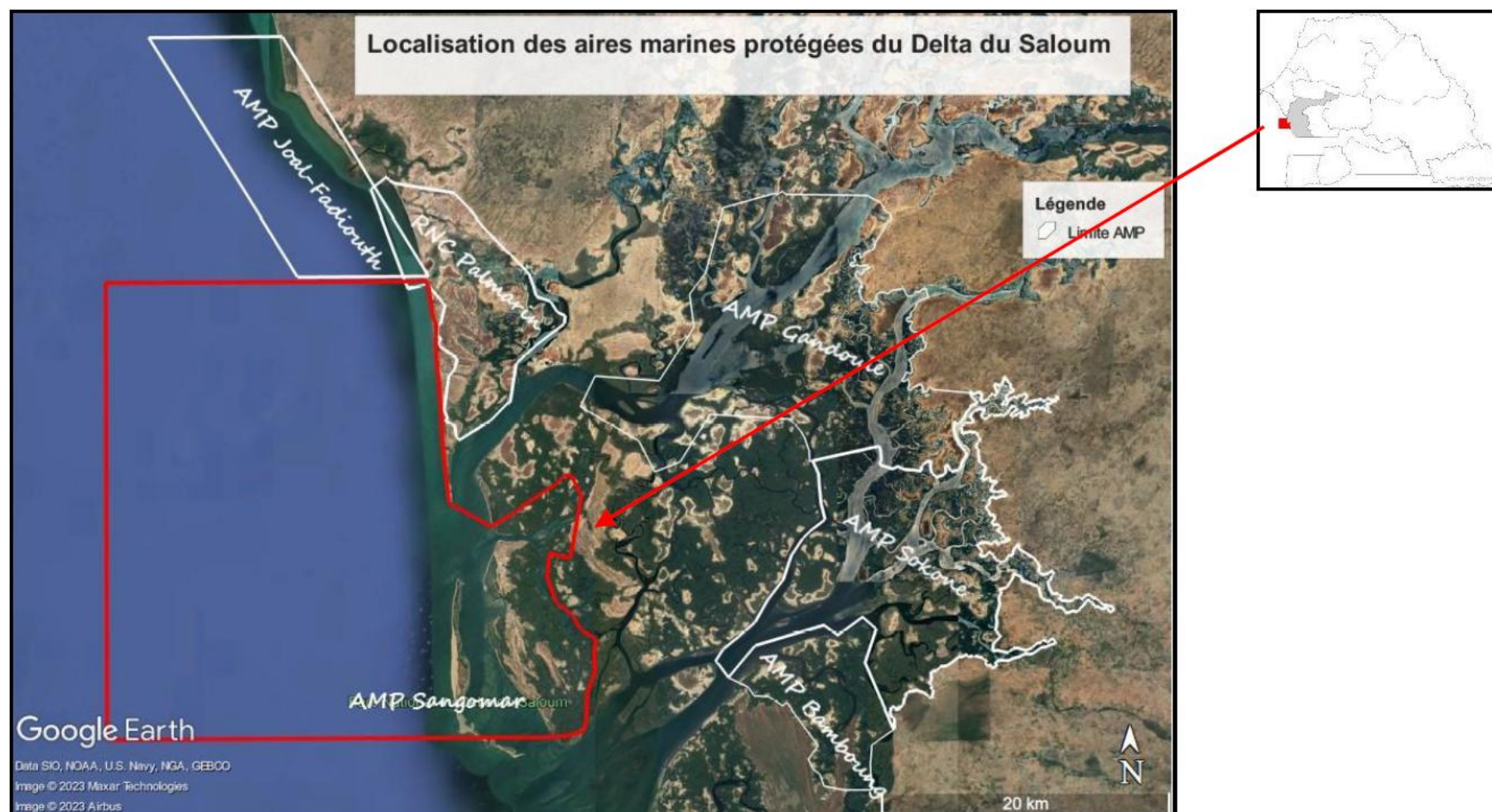
**Recommandation :** Développer des circuits de "tourisme de découverte" centrés sur les sites de reproduction des tortues marines et l'avifaune . Parallèlement, le potentiel de séquestration de carbone par la mangrove (5% de la superficie) peut être exploré pour générer des **crédits carbone** destinés à l'autofinancement de la surveillance.

### 5. Sécurité en mer et guidance

La fréquence des accidents en mer et le manque de signalisation constituent des freins majeurs.

**Recommandation :** Installer des phares de guidage et un balisage maritime robuste pour sécuriser les zones de pêche et de transport. Le plan d'action doit intégrer l'acquisition de matériel de sécurité (gilets, GPS) à des prix subventionnés pour les acteurs locaux.

En conclusion, le plan est présenté suivant une structure solide et un diagnostic complet. Cependant le niveau de préparation climatique est encore moyen avec les risques identifiés mais sans aucune stratégie formalisée et une durabilité financière à renforcer. Le site bénéficie aussi de forts potentiels stratégiques qui pourraient être mis à profit dans un prochain cycle de planification (site pilote climat / carbone bleu / cogestion intercommunale)



Localisation de l'AMP de Sangomar (DAMCP, 2023)

## D.- Analyse du PAG - AMP Bamboung

| Composante d'analyse                                                                       | Observations / Constats                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Lacunes et Limites                                                                                                                                                                   | Opportunités / Recommandations                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0. Existence du plan de gestion et validité</b>                                         | PAG valide 2023–2027 ; processus participatif ; aligné sur stratégie nationale AMP                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                            |
| <b>1. Profil et contexte du site</b>                                                       | Site de 7000 ha dans le delta du Saloum. Écosystème de bolongs : mangroves et herbiers ; données halieutiques ; analyse socioéconomique; cartographie claires.                                                                                                                                                                                                      | Faible dimension prospective ; absence de scénarios climatiques ; priorisation des menaces limitée ; Forte pression humaine sur les ressources et dégradation de l'habitat forestier | Intégrer analyse de vulnérabilité climatique ; hiérarchiser menaces avec indicateurs quantifiés ; Capitaliser sur le statut de patrimoine mondial de l'UNESCO de la zone . |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Une des premières AMP créées au Sénégal pour renforcer la cohérence du réseau national ; Écologiquement lié aux autres sites du complexe du Saloum, notamment le PNDS. Assure une connectivité hydraulique et un corridor biologique avec les zones avoisinantes. Niveau EAF représente habitat critique pour les limicoles avec rôle de de repos et de nourrissage |                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                            |
| <b>2. Cadre juridique et institutionnel</b>                                                | Décret officiel (2004) ; tutelle DAMCP (MEDDTE) ; Comité de Gestion ; Ancrage communautaire Ancrage légal via le décret de 2004                                                                                                                                                                                                                                     | Coordination intersectorielle peu développée ; rôle décisionnel communautaire peu clarifié ; Difficultés juridiques liées à la réglementation internationale en eaux internationales | Formaliser mécanismes d'arbitrage ; Renforcer les synergies avec les conventions internationales (CDB, Aichi)                                                              |
| <b>3. Vision, objectifs et alignement stratégique</b>                                      | Objectif global de conservation et gestion durable des écosystèmes ; alignement CDB/Aichi ; intégration herbiers marins.                                                                                                                                                                                                                                            | Indicateurs parfois non chiffrés ; objectifs climatiques non mesurables                                                                                                              | Décliner les objectifs en indicateurs SMART pour faciliter le suivi-évaluation ; aligner avec cibles 30x30 & CDN                                                           |

|                                                            |                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes</b> | Inventaires halieutiques et avifaune ; mangrove dominante ; herbiers identifiés ; espèces emblématiques (lamantin, dauphin)         | Absence d'indice de santé écologique ; seuils d'alerte non définis ; restauration active limitée ; Menaces de salinisation et acidification affectant la mangrove                      | Créer indice écosystémique ; définir seuils d'intervention ; Utiliser les herbiers marins ( <i>Halodule wrightii</i> ) comme bio-indicateurs                                         |
| <b>5. Intégration du changement climatique</b>             | Changement climatique cité comme facteur de dégradation forestière et de salinisation                                               | Absence de section dédiée à l'adaptation climatique locale à long terme ; Absence d'évaluation formelle de vulnérabilité ; pas de stratégie carbone bleu ; indicateurs climat absents. | Réaliser CVA ; élaborer stratégie carbone bleu ; intégrer indicateurs climatiques ; Intégrer un plan d'adaptation spécifique face à la montée du niveau de la mer.                   |
| <b>6. Solutions fondées sur la Nature (SfN)</b>            | Approche écosystémique implicite ; Protection et reboisement communautaire de la mangrove initié par plusieurs villages.            | Les SfN non formalisées et peu diversifiées (principalement focalisées sur la mangrove) ; pas de portefeuille structuré ; pas de métriques de performance                              | Explorer la restauration des herbiers marins comme SfN pour la protection côtière ; Formaliser portefeuille SfN; intégrer indicateurs de performance ; explorer financements climat. |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                       | Mise en défens et reboisement de la mangrove avec des partenaires                                                                   | Faible suivi technique de la régénération naturelle assistée                                                                                                                           | Mettre en place un protocole de suivi scientifique des reboisements.                                                                                                                 |
| <b>8. Zonage et planification spatiale</b>                 | Cartographie détaillée ; fermeture bolong principal ; unités écologiques identifiées                                                | Zonage fonctionnel (noyau/tampon/usage) peu explicite ; pas d'intégration refuges climatiques ; Problèmes de balisage physique et respect des règles par les populations               | Clarifier zonage stratégique ; intégrer zones sensibles & refuges ; Moderniser le balisage et renforcer les patrouilles de surveillance participative.                               |
| <b>9. Cadre de mise en œuvre et plan d'action</b>          | Plan d'actions opérationnel défini pour 2023-2027 ; Plan d'actions budgétisé ; résultats attendus définis ; processus participatif. | Priorisation insuffisante ; capacité opérationnelle peu analysée ; Risque de non-réalisation d'activités par manque de moyens, comme au cycle précédent                                | Prioriser les actions à fort impact écologique et social ; renforcer capacités techniques                                                                                            |

|                                                                                   |                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>10. Mobilisation des ressources et financement</b>                             | Appui financier du RAMPAO (ResilienSea) et Projet AMP-Mangrove ; écotourisme (Keur Bamboung).                                                  | Dépendance aux projets extérieurs ; nécessité d'autofinancement ; absence stratégie financement durable.                                                       | Valoriser le campement <i>Keur Bamboung</i> pour générer des revenus propres ; Élaborer stratégie financière long terme ; explorer carbone bleu.                                |
| <b>11. Participation des parties prenantes et gouvernance</b>                     | Concertations locales ; historique de co-gestion ; Comité de Gestion incluant 13 villages polarisés.                                           | Conflits d'usage entre conservation et besoins de pêche immédiats (pp. 13, 39) ; Genre peu intégré ; jeunesse peu visible ; mécanismes d'imputabilité faibles. | Renforcer le dialogue permanent pour réduire les infractions dans la zone protégée ; formaliser mécanisme de redevabilité ; plan genre & jeunesse                               |
| <b>12. Gestion des connaissances, renforcement des capacités et communication</b> | Utilisation de radios communautaires (Soukouta, Bettenty) et lieux de culte.                                                                   | Faible couverture réseau et internet limitant la communication digitale                                                                                        | Développer des supports de sensibilisation en langues locales basés sur les savoirs endogènes.                                                                                  |
| <b>13. Suivi, évaluation et gestion adaptative</b>                                | Le PAG sert de "tableau de bord" pour l'évaluation périodique ; Suivi biodiversité existant ; collecte données halieutiques.                   | Pas de tableau de bord intégré ; gestion adaptative peu structurée ; Manque de précision sur la fréquence des audits externes de gestion.                      | Créer une plateforme numérique de collecte de données pour un suivi en temps réel ; organiser revue annuelle multi-acteurs.                                                     |
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>                                      | Menaces anthropiques identifiées (surpêche, coupes, feux de brousse) .                                                                         | Absence d'un plan de gestion des risques majeurs (pollution, catastrophes).                                                                                    | Élaborer une stratégie de résilience face aux chocs environnementaux.                                                                                                           |
| <b>15. Genre, équité et moyens de subsistance</b>                                 | Implication des femmes dans le maraîchage et la transformation de PNL ; Écotourisme ; AGR ; valorisation mangrove ; analyse migration          | Diversification économique limitée ; dépendance pêche ; Faible équipement des femmes transformatrices de poisson.                                              | Développer alternatives vertes ; renforcer chaînes de valeur locales.                                                                                                           |
| <b>16. Évaluation globale et opportunités d'amélioration</b>                      | Plan cohérent, intégrant de nouveaux enjeux comme les herbiers marins ; conforme standards nationaux ; base scientifique; participation active | Faible structuration climat/SfN ; dépendance financière ; indicateurs non systématiques ; La durabilité dépendra de la capacité à mobiliser des fonds pérennes | Renforcer intégration climat ; formaliser SfN ; diversifier financement ; améliorer gestion adaptative.<br>Passer d'une gestion de "protection" à une "économie bleue" durable. |



## Synthèse et orientations pour nouveau cycle de gestion

Ce plan (2023-2027) montre une évolution positive par rapport aux versions précédentes, notamment par l'intégration de la recherche scientifique sur le phytoplancton et les herbiers.

### 1. Consolidation de la résilience climatique (Adaptation Climat)

Bien que le changement climatique soit identifié comme une menace (salinisation, érosion), la réponse actuelle reste réactive.

**Recommandation :** Intégrer des modèles de simulation locale pour anticiper la remontée saline à 10 ans. Le futur plan doit transformer les zones de mangroves et d'herbiers en véritables « infrastructures naturelles » de protection côtière, avec un suivi scientifique rigoureux du taux de survie des reboisements (pp. 9, 20).

### 2. Diversification des Solutions fondées sur la Nature (SfN)

L'effort de restauration est aujourd'hui quasi exclusivement concentré sur la mangrove.

**Recommandation :** Élargir le champ d'action à la restauration active des herbiers marins (*Halodule wrightii*) découverts récemment. Ces habitats sont cruciaux pour le stockage du carbone bleu et servent de zones de nourricerie essentielles pour reconstituer les stocks halieutiques du bolong.

### 3. Autonomisation financière et économie bleue

La dépendance aux financements extérieurs (RAMPPO, projets ponctuels) menace la pérennité de la surveillance.

**Recommandation :** Relancer et moderniser le modèle du campement écotouristique Keur Bamboung pour en faire le moteur de l'autofinancement de l'AMP. Explorer des partenariats pour la certification « Carbone Bleu » des mangroves afin de générer des revenus durables sur le marché volontaire du carbone.

### 4. Renforcement de l'équité sociale et du genre

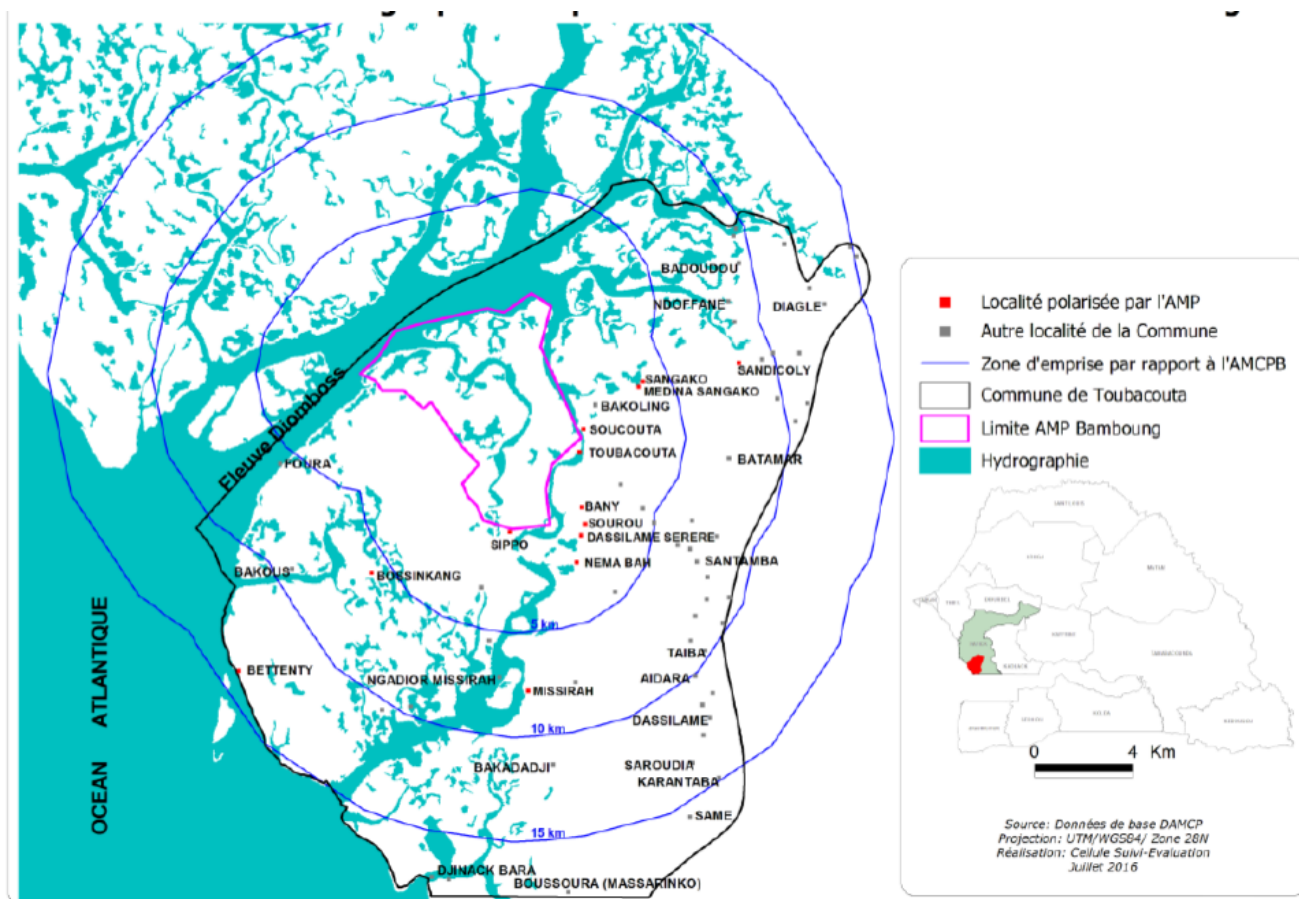
Les femmes jouent un rôle clé dans la transformation des produits (anacarde, huîtres) mais sont sous-équipées.

**Recommandation :** Inscrire dans le prochain PAG un programme de modernisation des unités de transformation pour les groupements de promotion féminine (GPF). Cela permet de réduire la pression directe sur la ressource en augmentant la valeur ajoutée des produits légalement exploités.

### 5. Digitalisation de la surveillance et de la recherche

Le balisage physique et le suivi des espèces restent des défis logistiques.

**Recommandation :** Déployer des outils de surveillance assistée par drone et une plateforme numérique de collecte de données (SMART) pour les écogardes. Cela permettra une gestion adaptative plus rapide face aux incursions de pêche illégale constatées.



Localisation de l'AMCPB et de sa zone d'emprise (DAMCP, 2016)

## E.- Analyse du PAG - RNC de Palmarin

| Composante d'analyse                                                                       | Observations / Constats                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Lacunes et Limites                                                                                                                   | Opportunités / Recommandations                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0. Existence du plan de gestion et validité</b>                                         | Plan en version finale validé en février 2021 pour la période 2021-2025 ; élaboré selon lignes Ramsar avec processus participatif.                                                                                                                                                                                                                                       | Le plan est à échéance cette année. nécessité d'une actualisation                                                                    | Engager le processus d'évaluation finale et d'actualisation pour le cycle 2026-2030                                                                                                       |
| <b>1. Profil et contexte du site</b>                                                       | Superficie de 10 430 ha. Site Ramsar et partie intégrante de la RBDS ; mangrove, vasières, dunes ; forte pression halieutique (Djiffer) ; salinisation avancée.                                                                                                                                                                                                          | Forte pression anthropique ; Dynamique démographique et pression foncière croissantes                                                | Utiliser sa position stratégique (entre Joal et le Saloum) pour renforcer les corridors biologiques ; Intégrer analyse prospective démographique et cartographie évolution trait de côte. |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Site Ramsar, assure une continuité géographique et écologique (Connectivité spatiale) au sein du complexe Saloum. Présente des chevauchements stratégiques maritime avec Joal-Sangomar. Site majeur d'hivernage pour espèces migratrices EAF avec fonctions repos et de gagnage (Balbuzard pêcheur, la Barge à queue noire, la Spatule d'Europe et le Goéland d'Audouin) |                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                           |
| <b>2. Cadre juridique et institutionnel</b>                                                | Création par délibération du Conseil Rural (2001) ; Tutelle DAMCP/MEDD ; règlement intérieur ; conventions internationales applicables; Régie par les codes de la Chasse et Forestier ;                                                                                                                                                                                  | Chevauchements territoriaux notés avec les AMP de Joal-Fadiouth et Sangomar ; limites terrestres contestées.                         | Clarifier les limites administratives et juridiques pour éviter les conflits de compétence ; renforcer coordination inter-AMP.                                                            |
| <b>3. Vision, objectifs et alignement stratégique</b>                                      | Maintenir la diversité biologique tout en intégrant les aspects socio-économiques ; 1 objectif long terme + 3 OS (conservation, gestion participative, valorisation écotourisme)                                                                                                                                                                                         | Objectifs peu quantifiés ; absence cibles mesurables.; Les indicateurs de l'OS3 (Valorisation) manquent de cibles chiffrées précises | Définir des indicateurs avec baseline et cibles annuelles.pour mesurer l'impact réel des AGR sur la pauvreté                                                                              |

|                                                            |                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes</b> | Richesse en hausse : richesse spécifique halieutique passée de 35 à 56 espèces ; Inventaires floristiques (99 espèces ligneuses) ; suivi halieutique ; suivi tortues et oiseaux migrants | Suivi dépend projets ; absence protocole permanent standardisé ; Baisse des pontes de tortues vertes et fluctuations de certaines espèces d'oiseaux | Renforcer le suivi des espèces clés comme l'hyène tachetée                                                                                                           |
| <b>5. Intégration du changement climatique</b>             | Facteur identifié : érosion côtière (recul de 1,25m/an) et salinisation des terres ; intrusion marine ; dynamique mangrove liée brèche Sangomar                                          | Manque d'études de vulnérabilité spécifiques par habitat ; Absence plan d'adaptation formalisé                                                      | Intégrer des mesures d'adaptation basées sur des projections climatiques à 2050 ; Élaborer Plan d'Adaptation Climatique RNCP + suivi salinité annuel                 |
| <b>6. Solutions fondées sur la Nature (SfN)</b>            | Reboisement de mangrove et de filaos sur le cordon littoral ; apiculture ; ostréiculture ; reboisement ; rôle écologique mangrove reconnu.                                               | SfN limitées à la plantation forestière ; peu de bio-ingénierie côtière ; non structurées comme stratégie climatique intégrée.                      | Diversifier les SfN pour inclure la restauration des herbiers marins ; Structurer programme mangrove/carbone bleu communautaire                                      |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                       | Actions restauration de la mangrove et protection des plages de ponte des tortues ;                                                                                                      | Pas de cibles chiffrées ni plan pluriannuel détaillé ; pression du bois de chauffe et récolte destructive des huîtres                               | Définir plan quinquennal restauration (ha/an, suivi survie plants) ; Promouvoir l'ostréiculture sur guirlandes pour protéger les racines des palétuviers             |
| <b>8. Zonage et planification spatiale</b>                 | Zonage existant mais contesté ; aménagement de circuits pédestres et miradors prévu                                                                                                      | Zonage fonctionnel interne peu détaillé (zones strictes / usage) ; Signalisation et balisage physique largement insuffisants                        | Formaliser zonage réglementaire cartographié validé par arrêté ; finaliser la matérialisation des limites pour réduire les empiètements                              |
| <b>9. Cadre de mise en œuvre et plan d'action</b>          | Plan d'action budgétisé ; organes identifiés (Comité Orientation, Comité Gestion, Comité scientifique).                                                                                  | Priorisation stratégique limitée ; budget contraint ; Poste de commandement (PC) sous-équipé et capacité d'accueil limitée                          | Réhabiliter le PC et doter l'équipe de moyens logistiques ; Hiérarchiser actions critiques et définir calendrier annuel détaillé.                                    |
| <b>10. Mobilisation des ressources et financement</b>      | Budget État ≈ 9,5 M FCFA (en baisse) ; recettes écotourisme ; appui partenaires multiples.                                                                                               | Très forte dépendance aux financements des projets et ONG ; recettes faibles (≈3,6 M FCFA/an)                                                       | Optimiser la collecte des permis de visite et explorer le marché du carbone bleu ; Élaborer Plan d'Affaires ; diversifier financements (climat, Vision Sénégal 2050) |

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                            |                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>11. Participation des parties prenantes et gouvernance</b>                     | Modèle communautaire avec Comité de Gestion et Comité Local de Concertation ; Forte gouvernance communautaire ; écocardes ; groupements femmes ; Comité Local des Pêches ; Collectif des Directeurs d'Écoles (CODEC) | Conflits usage; Comité de gestion en besoin de redynamisation ; Inclusion genre pas structurée stratégiquement             | Renouveler les instances de gouvernance ; Développer stratégie genre et mécanisme formalisé de gestion conflits.                                                  |
| <b>12. Gestion des connaissances, renforcement des capacités et communication</b> | Sensibilisation et Éducation Relative à l'Environnement en partenariat avec les écoles (CODEC) et sensibilisation active via les radios ; implication écoles ; suivi scientifique partiel.                           | Capitalisation données limitées; résultats scientifiques peu vulgarisés auprès des populations locales                     | Créer base de données numérique; développer des outils de communication en langues locales sur les enjeux de l'offshore                                           |
| <b>13. Suivi, évaluation et gestion adaptative</b>                                | Utilisation de l'outil IMET ;                                                                                                                                                                                        | Indicateurs non systématiquement quantifiés ; révision limitée                                                             | Mettre en œuvre les recommandations IMET ; Mettre en place tableau de bord simplifié (10–15 indicateurs).                                                         |
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>                                      | Risque pétrolier identifié (Sangomar Offshore) et conflits homme-faune (hyènes) ; salinisation, érosion, coupe mangrove, pression pêche, conflits pâturage.                                                          | Absence de plan de contingence face à une pollution marine accidentelle                                                    | Élaborer plan gestion risques climatiques et anthropiques ; Élaborer état de référence environnemental avant l'exploitation pétrolière                            |
| <b>15. Genre, équité et moyens de subsistance</b>                                 | Femmes centrales dans l'extraction du sel et la transformation des produits halieutique ; AGR multiples.                                                                                                             | Difficultés logistiques pour l'écoulement des produits du sel ; Pas de stratégie genre intégrée ; diversification limitée. | Appuyer la structuration de la Fédération des producteurs de sel pour un meilleur accès au marché ; Structurer programme AGR durables + indicateurs genre dédiés. |
| <b>16. Évaluation globale et opportunités d'amélioration</b>                      | PAG techniquement solide, participatif, bien ancré localement ; suivi biodiversité documenté.                                                                                                                        | Faible quantification stratégique ; vulnérabilité climatique ; financement fragile.                                        | Prioriser la sécurisation foncière et l'autonomie financière ; orienter prochain cycle vers résilience climatique, performance mesurable                          |

## Synthèse et orientations pour nouveau cycle de planification

Bien que la biodiversité (notamment l'ichtyofaune) montre des signes de résilience, la réserve est asphyxiée par un manque de moyens chroniques et l'avancée de la mer. Le nouveau plan devra traiter le conflit homme-faune et anticiper les impacts de l'exploitation pétrolière offshore.

### 1. Sécurisation foncière et clarification des limites

La réserve souffre de chevauchements territoriaux avec les AMP voisines (Joal-Fadiouth, Sangomar) et d'empiètements dus à l'explosion démographique et touristique (pp. 32, 40).

**Recommandation** : Finaliser d'urgence la revue de délimitation et un bornage régulier puis engager une concertation inter-sites pour harmoniser le zonage maritime. L'objectif sera de stabiliser l'espace protégé face à la pression foncière croissante.

### 2. Gestion des conflits homme-faune

La remontée biologique a entraîné une recrudescence des attaques de hyènes sur le bétail domestique, créant des tensions avec les éleveurs.

**Recommandation** : Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion spécifique pour l'hyène tachetée. Cela doit inclure une étude de la dynamique de la population, une cartographie des points de conflit et la mise en place de mécanismes de prévention.

### 3. Anticipation de l'impact pétrolier (Sangomar offshore)

La proximité du projet pétrolier Sangomar fait peser des risques de pollution et de perturbations acoustiques sur la faune marine (tortues, cétacés).

**Recommandation** : Établir un état de référence environnemental complet avant la phase de production intensive. Il est crucial de faire le suivi des micro-contaminants et l'ichtyofaune pour disposer de bases de données solides en cas d'incident ou de litige environnemental.

### 4. Adaptation à l'érosion côtière et à la salinisation

Le recul du trait de côte (1,25 m/an) et l'intrusion saline menacent les infrastructures, les zones de ponte des tortues et les terres agricoles.

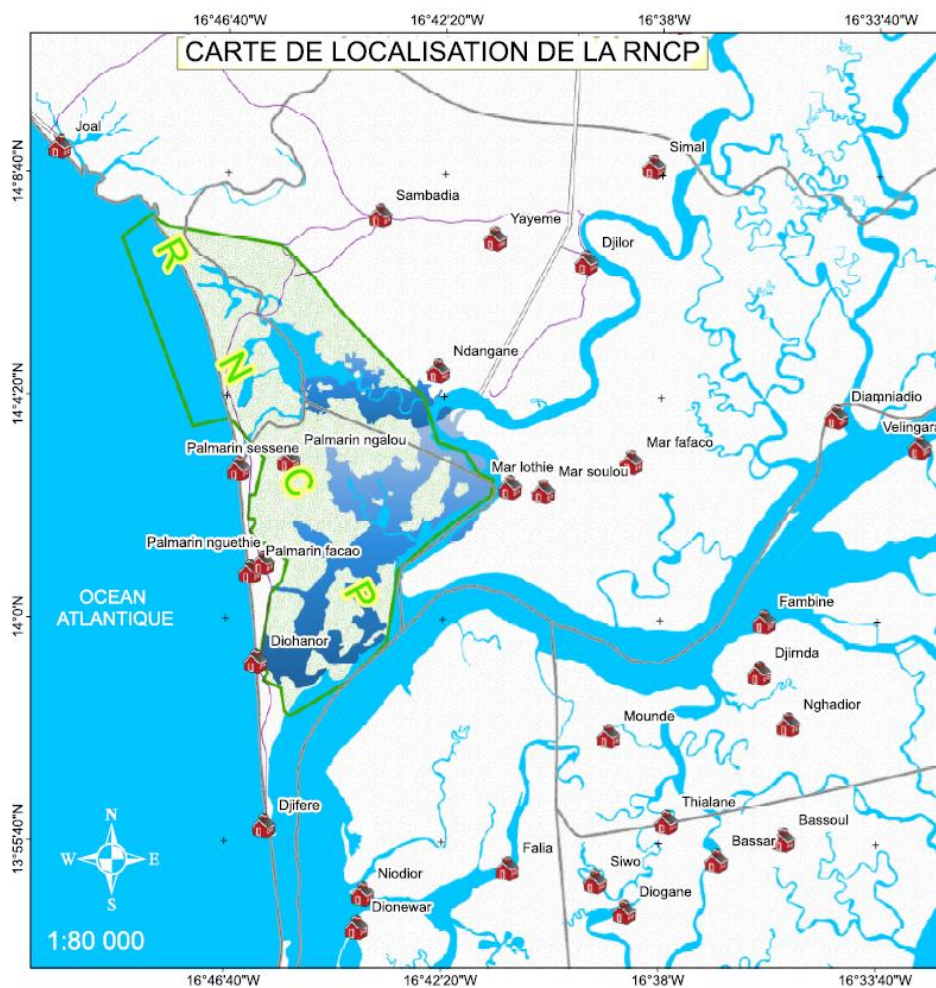
**Recommandation** : Diversifier les Solutions fondées na la Nature (SfN) au-delà du reboisement de filaos. Le prochain plan doit intégrer des techniques de récupération des terres dégradées et une évaluation de la vulnérabilité des habitats pour adapter les zones de restauration forestière.

### 5. Autonomisation financière et relance de la gouvernance

Le budget alloué par l'État a chuté de près de 50 % en dix ans, rendant la réserve vulnérable.

**Recommandation** : Optimiser le fonds d'appui communautaire par une meilleure captation des recettes touristiques (permis de visite) et l'exploration de projets de "Carbone Bleu" liés à la mangrove. Il est également impératif de redynamiser le Comité de Gestion et le Comité Scientifique pour assurer une prise de décision basée sur les faits.

En conclusion, le nouveau cycle de planification doit transformer la RNC de Palmarin en un modèle de "Résilience Intégrée". L'enjeu est de concilier la protection d'un sanctuaire d'avifaune et de tortues marines avec le développement d'une économie locale (sel, écotourisme) capable de résister aux chocs climatiques et industriels.



### Légende

- Localités
  - Route Départementale
  - Piste Nationale
  - Limite CR
  - RNCP
  - Hydrographie
  - Zone Humide
- Ellipsoïde: WGS 84  
Projection: UTM  
Zone: 28 N
- Realisation: NEBEDAY

Localisation de la Réserve naturelle de Palmarin

## F.- Analyse du PAG - Parc National du Delta du Saloum

| Composante d'analyse                                                                       | Observations / Constats                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Lacunes et Limites                                                                                                                                  | Opportunités / Recommandations                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0. Existence du plan de gestion et validité</b>                                         | Dernier PAG pour la période 2021-2025.<br>Besoin d'actualisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Plan est à échéance                                                                                                                                 | Lancer évaluation finale 2025 et dès maintenant le processus d'actualisation pour le cycle 2026-2030.                                                            |
| <b>1. Profil et contexte du site</b>                                                       | Superficie de 76 000 ha, 2ème parc du pays.<br>3 milieux : continental (Fathala), amphibie et maritime ; forte valeur écologique et culturelle (amas coquilliers).                                                                                                                                                                                                                                               | Pression démographique forte (population de Toubacouta doublée en 25 ans) ; dynamique d'occupation du sol préoccupante.                             | Intégrer analyse prospective démographique et foncière dans prochain PAG; Renforcer la gestion de la zone tampon pour limiter l'impact de la croissance urbaine. |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Site central au sein du réseau des aires protégées du Saloum dont il est véritable poumon écologique assurant une connectivité et complémentarité vitale avec les sites périphériques. Caractère transfrontalier avec le parc de Niumi (Gambie). Échelle EAF, 3ème site d'importance ornithologique de l'Afrique de l'Ouest avec rôle critique (reproduction) pour des espèces comme sternes, goélands, mouettes |                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                  |
| <b>2. Cadre juridique et institutionnel</b>                                                | Créé par décret n°76-577 ; Réserve de Biosphère (1981) ; Ramsar (1984) ; Patrimoine UNESCO (2011) ; conventions internationales ratifiées; Régi par les codes de la Chasse, Forestier, de la Pêche et de l'Environnement.                                                                                                                                                                                        | Le Groupe de Réflexion (GRAST) est en état de léthargie; coordination intersectorielle perfectible.                                                 | Redynamiser le GRAST pour un meilleur appui scientifique à la décision ; renforcer coordination DPN–collectivités–Comité Local Pêche Artisanale (CLPA)           |
| <b>3. Vision, objectifs et alignement stratégique</b>                                      | 2 Objectifs Stratégiques : Conserver les ressources/habitats et assurer une gestion intégrée ; alignement Ramsar                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | La vision à long terme est focalisée sur la conservation, moins sur la résilience climatique ; objectifs peu quantifiés ; absence cibles chiffrées. | Intégrer des objectifs de "développement résilient" sur les communautés périphériques ; définir indicateurs avec baseline et cibles annuelles                    |



|                                                               |                                                                                                                                                                           |                                                                                                                 |                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes</b>    | Inventaires détaillés (mangrove, avifaune, tortues, dauphins) ; suivi écologique mentionné ; cartographies.                                                               | Suivi non systématique sur toutes composantes ; dépendance partenaires                                          | Mettre en place programme de suivi permanent financé sur budget national.                                                            |
| <b>5. Intégration du changement climatique</b>                | Identifié via la baisse de pluviométrie, salinisation, érosion, rupture flèche Sangomar ; dynamique tannes et érosion marine .                                            | Absence d'un programme de recherche structuré (stratégie) sur l'adaptation au climat ;                          | Développer des modèles de prévision de la salinité pour protéger les mangroves ; Élaborer Plan d'Adaptation Climatique spécifique.   |
| <b>6. Solutions fondées sur la Nature (SfN)</b>               | Reboisement de mangrove et protection des zones de nidification ; restauration naturelle observée; Rôle mangrove reconnu (régulation hydrologique, nurserie halieutique); | SfN peu diversifiées face à l'érosion des îlots de reproduction ; SfN non structurées en programme stratégique. | Développer programme carbone bleu et restauration mangrove.; Tester des solutions de bio-ingénierie pour protéger l'île aux Oiseaux. |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                          | Reprise de la mangrove constatée grâce à la pluie et à l'action humaine .                                                                                                 | Mortalité des palétuviers par endroit due à la sur salinité et la collecte d'huîtres                            | Définir cibles restauration (ha mangrove/an ; suivi herbiers); promouvoir des techniques de cueillette d'huîtres non destructives    |
| <b>8. Zonage et planification spatiale</b>                    | Comprend une zone centrale, une zone tampon et une zone de transition ; Limites claires ; intégration Réserve de Biosphère ; zones amodiées périphériques.                | Zonage interne peu détaillé (noyau/tampon/usage                                                                 | Formaliser zonage fonctionnel cartographié et réglementé. Moderniser le réseau de communication et le balisage des chenaux.          |
| <b>9. Cadre de mise en œuvre et plan d'action</b>             | Plan d'action budgétisé ; organes de mise en œuvre identifiés ; évaluation IMET.                                                                                          | Budget national en baisse ; priorisation budgétaire limitée.                                                    | Hiérarchiser actions critiques ; renforcer financement pérenne                                                                       |
| <b>10. Mobilisation des ressources et financement</b>         | Budget État + partenaires (PRCM, MAVIA, WIACO, UNESCO, GDZHAO).                                                                                                           | Forte dépendance projets ; recettes touristiques faibles.                                                       | Élaborer Plan d'Affaires ; développer financement climat; créer un fonds fiduciaire ou un système de mécénat lié au Carbone Bleu.    |
| <b>11. Participation des parties prenantes et gouvernance</b> | Approche participative ; écogardes communautaires et comités villageois impliqués ; CLPA ; collectivités locales. .                                                       | Tensions ponctuelles; gouvernance multi-acteurs complexe. Conflits latents ; gestion peu participative          | Renforcer mécanismes concertation régulière ; formaliser cadre multi-acteurs                                                         |

|                                                                                   |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                            |                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>12. Gestion des connaissances, renforcement des capacités et communication</b> | Outils IMET ; station biologique ; inventaires ; ateliers participatifs; Sensibilisation via les écoles et les OCB .                              | Capitalisation scientifique limitée ; diffusion insuffisante.; rétention des données touristiques et faible promotion du site.             | Créer base de données numérique PNDS ; stratégie communication annuelle; créer une plateforme digitale "Open Data" pour le tourisme et la recherche. |
| <b>13. Suivi, évaluation et gestion adaptative</b>                                | Dispositif suivi-évaluation décrit; Évaluation de l'efficacité de gestion via l'outil IMETT 2 ; budget prévisionnel ; rapport efficacité gestion. | Suivi régulier centré sur l'avifaune, au détriment des mammifères ; Indicateurs pas toujours quantifiés ; révisions peu fréquentes.        | Mettre en place tableau de bord stratégique (15 indicateurs clés).; Élargir le suivi écologique aux mammifères marins (dauphins, lamantins).         |
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>                                      | Risques identifiés : salinisation, érosion, pression pêche, extraction coquillages.feux de brousse, braconnage, trafic illicite.                  | Absence plan de contingence formalisé                                                                                                      | Élaborer plan de gestion des risques climatiques et anthropiques.                                                                                    |
| <b>15. Genre, équité et moyens de subsistance</b>                                 | Rôle important femmes (ostréiculture, transformation halieutique) ; activités extractives                                                         | Pas de stratégie genre formalisée ; diversification limitée.                                                                               | Développer stratégie genre & jeunesse ; AGR compatibles conservation; ssoutenir la labellisation des produits des femmes pour un meilleur prix.      |
| <b>16. Évaluation globale et opportunités d'amélioration</b>                      | PAG solide sur diagnostic écologique et reconnaissance internationale ; démarche participative structurée                                         | Vulnérabilité financière et logistique critique face à l'immensité du site ; Faible quantification stratégique ; vulnérabilité climatique. | Orienter prochain cycle vers résilience climatique, performance mesurable et durabilité financière.                                                  |

## **Synthèse et orientations pour nouveau cycle de planification**

PNDS fleuron de la conservation au Sénégal, qui souffre d'un paradoxe : une reconnaissance internationale immense face à des moyens matériels et financiers en régression.

### **1. Sauvegarde d'urgence de la biodiversité critique**

Le déclin de la population de certaines espèces (ex : Colobes bais) et la vulnérabilité des mammifères marins tels que lamantins, dauphins à bosse, constituent une alerte majeure.

**Recommandation :** Instituer un programme de recherche-action dédié au Colobe bais et aux herbiers marins. Il est impératif de restaurer les corridors forestiers (forêts galeries) pour stopper la fragmentation de l'habitat de ces espèces.

### **2. Souveraineté financière et modernisation logistique**

Le PNDS subit une baisse de budget alors que les défis de surveillance augmentent.

**Recommandation :** Rompre avec la dépendance exclusive aux projets éphémères en développant une stratégie de "Carbone Bleu". La valorisation des stocks de carbone des mangroves doit générer des revenus récurrents pour réhabiliter les postes de garde délabrés et acquérir des moyens logistiques adaptés

### **3. Adaptation systémique au Changement Climatique**

La sur salinité des eaux et l'érosion marine menacent l'intégrité des sites de nidification (Île aux Oiseaux) et la régénération des palétuviers.

**Recommandation :** Passer d'un suivi passif à une gestion active du littoral. Cela inclut le test de solutions de bio-ingénierie pour stabiliser les îlots et le développement d'un réseau de capteurs de salinité en temps réel pour orienter les zones de reboisement.

### **4. Redynamisation du GRAFT et de la station biologique**

La léthargie du Groupe de Réflexion et d'Appui Scientifique et Technique (GRAST) prive le Parc d'une expertise cruciale.

**Recommandation :** Relancer le GRAFT avec un secrétariat permanent basé à la station biologique de Bagadadji. Cette station doit être modernisée pour devenir un centre de référence sous régional en écologie estuarienne, attirant des chercheurs internationaux et des financements académiques.

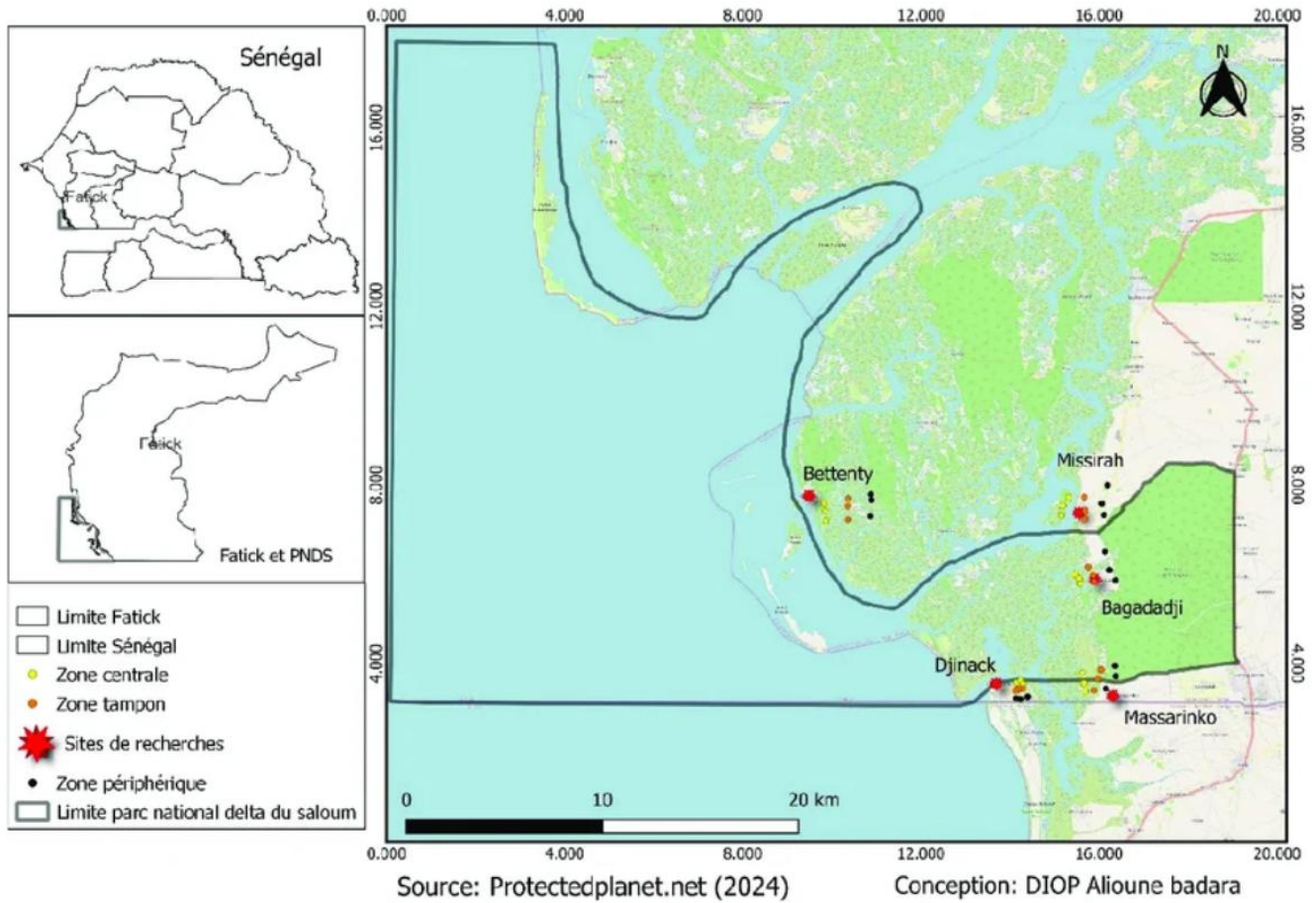
### **5. Équité et gouvernance de la zone tampon**

Les conflits d'usage avec l'élevage et le manque de transparence de la concession privée de Fathala nuisent à l'adhésion locale.

**Recommandation :** Réévaluer le protocole d'accord avec la SPEFS pour garantir des retombées sociales concrètes et une gestion plus participative. Il faut également renforcer les groupements de femmes ostréicoles par des labels "Produit du Delta du Saloum" afin d'augmenter la valeur ajoutée locale sans accroître la pression sur la ressource.

**Conclusion :** Le prochain cycle doit marquer la transition du PNDS vers un modèle de Parc "Sentinelle", équipé et financièrement autonome, capable de protéger son patrimoine mondial tout en restant un levier de résilience pour les 37 000 habitants de sa périphérie.

## Localisation et présentation géographique du PNDS



## G.- Analyse du PAG - AMP Joal-Fadiouth

| Composante Analytique                                                                      | Observations / Constats                                                                                                                                                                                                                                                            | Lacunes et Limites                                                                                                                                                                   | Opportunités / Recommandations                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0. Existence et validité du plan</b>                                                    | Plan provisoire pour 2020-2023. Succède au plan 2014-2018.                                                                                                                                                                                                                         | Expiré                                                                                                                                                                               | Une mise à jour quinquennale pour plus de visibilité.                                                                       |
| <b>1. Profil et contexte du site</b>                                                       | Description détaillée : 17 400 ha ; lagune, mangroves (403 ha), herbiers ; zone clé pour petits pélagiques (nursérie, reproduction) ; forte pression démographique ; Pression de pêche très élevée (site de débarquement majeur)                                                   | Peu d'analyse prospective ; dynamique urbaine et climatique peu approfondie                                                                                                          | Renforcer le lien entre conservation et économie locale ; Intégrer scénarios démographiques & érosion côtière à long terme  |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Un site critique prioritaire pour les petits pélagiques, servant d'aire de reproduction et de nurserie. Assure connectivité biologique vers l'estuaire du Sine-Saloum. Dans la voie EAF, il constitue zone de refuge pour plusieurs espèces avec fonction d'alimentation et repos. |                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                             |
| <b>2. Cadre légal et institutionnel</b>                                                    | Créée par décret 2004 ; gestion sous DAMCP ; comité de gestion participatif (20 membres) ; commissions techniques ; Gouvernance claire avec un Comité de Gestion et des consultants experts.                                                                                       | Alignement avec les nouvelles politiques de Finance Verte peu explicite.                                                                                                             | Intégrer les directives nationales sur le carbone bleu.                                                                     |
| <b>3. Vision et objectifs et alignement stratégique</b>                                    | 4 objectifs stratégiques (OS) : Conservation, Conditions de vie, Com', Gestion ; Aligné à la stratégie nationale AMP 2013                                                                                                                                                          | Objectifs climat non explicitement formulés ; indicateurs parfois centrés sur activités plutôt que résultats écologiques ; Indicateurs de "résilience communautaire" peu quantifiés. | Introduire indicateurs d'impact écologique et climatique mesurables ; Affiner les indicateurs d'impact socio-économique.    |
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et écosystèmes</b>                                     | Inventaire détaillé des habitats et espèces (focus petits pélagiques) ; manque de données long terme                                                                                                                                                                               | Fréquence de mise à jour des données biologiques incertaine.                                                                                                                         | Renforcer partenariat scientifique (CRODT, universités) ; Mettre en place une base de données numérique de la biodiversité. |

|                                                                                   |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                       |                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>5. Intégration Changement Climatique</b>                                       | Reconnu comme une menace majeure (érosion, salinisation).                                                                                                   | Pas d'analyse spécifique des risques climatiques locaux ; absence plan adaptation formalisé                                                           | Élaborer plan adaptation AMP Joal ; intégrer indicateurs physico-chimiques & érosion                                          |
| <b>6. Solutions fondées sur la Nature (SfN)</b>                                   | Reboisement de la mangrove et restauration d'habitats ; repos biologique ; récifs artificiels ; gestion durable pêche                                       | SfN non conceptualisées explicitement ; pas d'indicateurs carbone bleu ; SfN limitées à la flore ; peu sur les récifs artificiels/protection côtière. | Diversifier les SfN (ex: bio-protection des plages) ; Formaliser portefeuille SfN; intégrer indicateurs carbone et résilience |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                                              | Actions ciblées sur la mangrove et les zones de fraie ; Ensemencement arches/huîtres ; suivi herbiers ; récifs artificiels                                  | Faible suivi du taux de survie des plants à long terme ; Restauration dépend financements ; peu d'évaluation efficacité écologique                    | Introduire un suivi post-restauration sur 5 ans.                                                                              |
| <b>8. Zonage et aménagement spatial</b>                                           | Zonage existant avec aires de repos biologique ; Révision zonage prévue ; balisage (18 nouvelles balises) ; pancartage ; surveillance régulière             | Balisage physique insuffisant (mentionné dans le diagnostic) ; Non-respect zonage par certains acteurs.                                               | Budgétiser un balisage robuste et connecté (GPS) ; Renforcer signalisation et surveillance ; intégrer refuges climatiques     |
| <b>9. Plan d'action et cadre de mise en œuvre</b>                                 | Plan d'action divisé par budgets et priorités.                                                                                                              | Faible taux d'exécution au cycle précédent.; priorisation budgétaire dépend PTF                                                                       | Hiérarchiser les actions par essentielles ; assurer financement minimal garanti                                               |
| <b>10. Financement et mobilisation de ressources</b>                              | Budget détaillé, diversification partenaires (RAMPAO, MAVA, PRCM, UICN...)                                                                                  | Absence mécanisme autofinancement structuré ; Très forte dépendance aux bailleurs extérieurs.                                                         | Développer l'autofinancement (éco-tourisme, taxes) ; Explorer mécanisme carbone bleu.                                         |
| <b>11. Participation des parties prenantes et Gouvernance</b>                     | Gouvernance participative forte ; comité de gestion actif ; commissions techniques ; repos biologique participatif                                          | Rôle des femmes dans la prise de décision à renforcer ; Conflits d'usage ; pression socio-économique élevée ; moyens limités pour concertation        | Créer un collège "Femmes et Jeunes" au sein du Comité ; Renforcer mécanisme médiation ; formaliser pactes communautaires      |
| <b>12. Renforcement de capacités, gestion de la connaissance et Communication</b> | Plan communication ; supports pédagogiques ; formation écogardes ; radios communautaires prévues                                                            | Faible exécution précédente période; déficit moyens ; faible intégration des savoirs traditionnels locaux.                                            | Documenter les pratiques ancestrales de gestion des ressources.                                                               |
| <b>13. Suivi et Évaluation et gestion adaptative</b>                              | Échéancier semestriel et sources de vérification définies ; Indicateurs d'activités définis ; suivi écologique prévu ; évaluation du PAG précédent réalisée | Boucles de rétroaction peu claires (gestion adaptative non formalisée) ; Absence seuils écologiques                                                   | Instaurer une revue annuelle "adaptative" du plan ; Définir indicateurs seuils                                                |

|                                                              |                                                                       |                                                                                                                   |                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>                 | Menaces identifiées (surexploitation, climat, hydrocarbures offshore) | Absence de plan de contingence (ex: pollution accidentelle) ; Gestion crise non structurée.                       | Élaborer un plan d'urgence environnementale. (pollution, marée noire, tempête)                                        |
| <b>15. Genre, Équité et moyens de subsistance</b>            | Amélioration des conditions de vie prévue                             | Manque de données désagrégées par sexe sur les bénéficiaires.                                                     | Auditer l'impact du PAG sur les revenus des femmes ; mécanisme microfinance vert                                      |
| <b>16. Évaluation globale et opportunités d'amélioration</b> | Plan cohérent et bien structuré financièrement.                       | Défis majeurs : financement, surveillance, exécution effective ; Faible maturité face au risque climatique futur. | Priorité : financement durable + plan adaptation climat + formalisation SfN ; Aller vers une gestion "Climate-Smart". |

## Synthèse et orientations pour nouveau cycle de gestion

Le PAG est expiré et nécessite une actualisation. Il est fort sur la gestion des pêches, mais manque d'éléments sur l'anticipation climatique à long terme. Il y a une bonne base écologique et participative, mais la capacité institutionnelle et financière est à renforcer pour une gestion climato-résiliente effective.

### 1. Vers une gestion "Climate-Smart" (Intelligente face au climat)

L'analyse montre que si le changement climatique est identifié comme une menace, son intégration reste descriptive.

**Recommandation :** Passer d'un constat à une planification proactive en intégrant des projections locales à un horizon de long terme. Il est crucial d'identifier les zones moins vulnérables (refuges climatiques) pour en faire des sanctuaires prioritaires.

### 2. Diversification et pérennisation du financement

Le bilan du précédent plan souligne une fragilité : faible taux d'exécution faute de moyens. La dépendance aux bailleurs externes est un risque majeur pour la continuité écologique.

**Recommandation :** Explorer des mécanismes de financement innovants, tels que les crédits carbone (carbone bleu lié à la mangrove) ou la mise en place d'une redevance écologique sur les activités touristiques et de pêche commerciale.

### 3. Renforcement des Solutions fondées sur la Nature (SfN)

Les actions de reboisement de la mangrove sont un succès qu'il faut amplifier et diversifier.

**Recommandation :** Ne plus se limiter à la reforestation. Il faut intégrer des techniques de restauration active des herbiers marins et des récifs artificiels pour briser l'énergie des houles et lutter contre l'érosion côtière de manière naturelle.

### 4. Gouvernance inclusive et équité

L'approche participative est réelle mais peut être approfondie pour garantir la durabilité sociale des mesures de restriction (zonage).

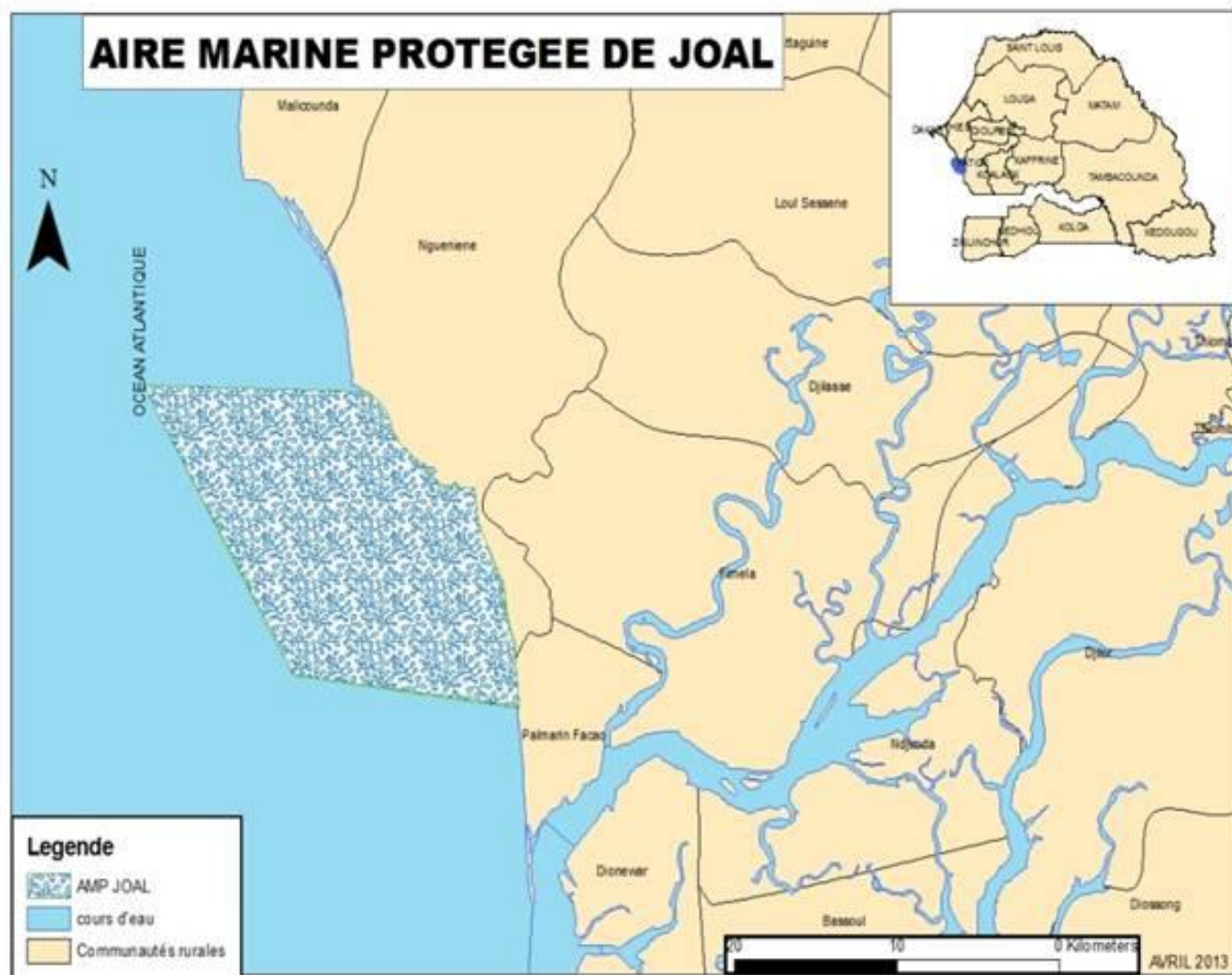
**Recommandation :** Institutionnaliser la participation des groupements de femmes et des jeunes dans les processus décisionnels. Leur rôle est central pour la résilience économique des ménages face à la baisse des stocks halieutiques.

### 5. Digitalisation du suivi et gestion adaptative

La gestion adaptative nécessite des données fraîches pour ajuster les actions en temps réel.

**Recommandation :** Mettre en place un système de suivi-évaluation permettant une remontée rapide des informations de terrain (comptages, alertes pollution, infractions) afin de réorienter les priorités budgétaires annuellement.





## SYNTHESE GLOBALE DE L'ANALYSE DES SITES DU DELTA DU SALOUM

### 1. État de la Planification :

Tous les sites disposent de Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) récents ou en attente de renouvellement. Les sites de **Sokone**, **Gandoule**, **Sangomar** et **Bamboung** sont alignés sur le cycle 2023-2027, tandis que le **PNDS**, **Palmarin** et **Joal** sont à un moment crucial de réactualisation. L'analyse consolidée montre les tendances communes et orientations suivantes pour un prochain cycle de planification.

### 2. Diagnostic transversal consolidé

**2.1 Qualité technique et cohérence stratégique :** Les PAG intègrent tous une vision de conservation participative et sont globalement conformes à la Stratégie Nationale des AMP et aux Conventions internationales (Ramsar, UNESCO, CDB). Toutefois, les objectifs restent insuffisamment quantifiés et les indicateurs ne sont pas systématiquement SMART. Aussi, un effort de prise en compte de la dimension résilience climatique et développement économique durable est à faire lors des prochains cycles de planification.

**2.2 Intégration du changement climatique :** Les risques climatiques sont clairement identifiés (érosion, salinisation, montée des eaux), mais aucun site ne dispose d'un Plan d'Adaptation Climatique opérationnel et budgétisé. Il est important de passer d'un diagnostic climatique à une planification adaptative opérationnelle en dotant chaque site d'un plan d'adaptation spécifique

**2.3 Solutions fondées sur la Nature (SfN) :** Les efforts se concentrent principalement sur la mangrove. Le potentiel des herbiers marins, de la bio-ingénierie côtière et du carbone bleu reste sous-exploité. Structurer un portefeuille régional de SfN mesurables et finançables constitue une option stratégique envisageable

**2.4 Gouvernance et participation :** Les modèles de cogestion sont solides mais nécessitent un renforcement de la coordination inter-AMP, de l'intégration genre et des mécanismes de gestion des conflits. Une redynamisation permettrait d'inclure davantage les jeunes et les femmes dans les processus décisionnels et il serait aussi bien d'explorer les possibilités de créer une plateforme inter-AMP du Delta du Saloum pour mutualiser les efforts de surveillance, recherche, financement, et communication.

**2.5 Suivi-évaluation et gestion adaptative :** Les outils comme IMET sont utilisés, mais les tableaux de bord harmonisés et les indicateurs communs inter-sites restent à développer. Il pourrait être d'une utilité d'institutionnaliser un système régional harmonisé de suivi-évaluation (10–15 indicateurs communs)

**2.6 Viabilité financière :** La dépendance aux financements externes constitue le principal risque structurel. Les mécanismes d'autofinancement doivent être renforcés pour permettre de passer d'une logique de gestion subventionnée à une gestion économiquement résiliente. On mettrait à profit les potentiels identifiés tels que écotourisme, Carbone bleu, Valorisation produits halieutiques, Permis de visite, etc.

**2.7 Genre et inclusion sociale :** Les femmes jouent un rôle central dans les filières locales, mais les stratégies genre restent peu institutionnalisées. Il serait bénéfique de développer un cadre genre et jeunesse commun aux AMP du Saloum avec des indicateurs dédiés

En conclusion, les prochains cycles de planification doivent transformer la conservation en un levier de résilience territoriale, intégrant climat, performance mesurable et autonomie financière. Il s'agit de passer de la conservation réactive vers une résilience intégrée, mesurable et économiquement viable.

## II. Analyse du PAG – Réserve Biosphère Archipel Bolama Bijagos (RBABB), Guinée-Bissau

| Composante d'analyse                                                                       | Observations / Constats                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Lacunes et Limites                                                                                                                                                                                          | Opportunités / Recommandations                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0. Existence du plan de gestion et validité</b>                                         | Plan de gestion intégrée finalisé en 2023 ; conforme aux exigences UNESCO-MAB ; horizon pluriannuel ; valable normalement pour 10 ans                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                     |
| <b>1. Profil du site et contexte</b>                                                       | Profil territorial très détaillé (1 070 009 ha) Archipel deltaïque unique composé de 88 îles et îlots; description écologique complète (mangroves, vasières, herbiers, plages, savanes) ; analyse socio-économique solide                                                                                                                                                 | Milieu marin complexe où la notion de limite physique est difficile à matérialiser ; Peu de scénarios prospectifs (démographie, tourisme, pression halieutique)                                             | Utiliser l'approche paysagère pour protéger les flux fournissant des services essentiels ; Intégrer scénarios 2030–2050 ; analyse prospective pression anthropique                                  |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Site centrale dans le réseau de conservation en Guinée-Bissau et à l'international. Niveau EAF, site d'importance ornithologique majeure, 2 <sup>e</sup> zone d'hivernage la plus importante pour les oiseaux de rivage (échassiers) sur cette route migratoire, connectivité écologique régionale. Sanctuaire, zone de repos, d'alimentation et protection des corridors |                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                     |
| <b>2. Cadre juridique et institutionnel</b>                                                | Forte reconnaissance internationale (UNESCO MAB, Ramsar) ; régis par la loi-cadre sur les zones protégées ;                                                                                                                                                                                                                                                               | La RBABB en tant que telle ne constitue pas une Aire Protégée selon la loi-cadre nationale : l'avant-projet de décret officialisant la RBABB au niveau national n'était pas encore approuvé en janvier 2023 | Finaliser l'adoption du décret pour donner une force juridique pleine au plan de gestion ; harmoniser ainsi le statut de "Réserve de biosphère" avec les catégories nationales d'Aires Protégées. ; |
| <b>3. Vision, objectifs et alignement stratégique</b>                                      | Vision claire conservation–développement ; alignement MAB ; prise en compte biodiversité et moyens de subsistance                                                                                                                                                                                                                                                         | Indicateurs parfois généraux ; objectifs climat non quantifiés                                                                                                                                              | Intégrer des indicateurs de performance clairs pour mesurer les bénéfices communautaires ; cibles biodiversité & climat mesurables                                                                  |

|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes</b> | Inventaires détaillés (oiseaux migrateurs, tortues, lamantins) ; identification des valeurs universelles exceptionnelles ; analyse des menaces ; site d'hivernage majeur pour les oiseaux migrateurs et de nidification de tortues | Les pressions sur l'environnement se multiplient (pêche, hydrocarbures, tourisme) ; Données inégalement actualisées ; capacité scientifique interne limitée        | Créer base de données centralisée ; indice annuel de santé écosystémique ; renforcer la recherche sur les services écosystémiques pour justifier les investissements                 |
| <b>5. Intégration du changement climatique</b>             | Analyse climatique robuste (RCP, projections 2050) ; cartographie zones à risque ; impacts identifiés (érosion, salinisation, santé)                                                                                               | Vulnérabilité accrue des communautés vulnérables à l'érosion côtière ; pas de plan d'adaptation opérationnel ; absence de seuils décisionnels                      | Mettre en œuvre le Plan d'Action National pour l'Adaptation (PANA) spécifiquement pour l'archipel ; Élaborer plan d'adaptation 2025–2035 et définir indicateurs sentinelles & seuils |
| <b>6. Solutions fondées sur la nature</b>                  | Restauration des écosystèmes et gestion durable des ressources (mangroves, vasières)                                                                                                                                               | Manque de diversification des SfN face aux nouvelles pressions industrielles ; SfN non structurées comme portefeuille stratégique ; indicateurs SfN absents        | Valoriser les connaissances indigènes comme SfN pour la gestion de l'eau et des sols ; formaliser portefeuille SfN prioritaire avec indicateurs                                      |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                       | Mention de potentiels projets de restauration des mangroves et des zones dégradées prévus                                                                                                                                          | Pas de programme structuré de restauration active ; pas de cibles chiffrées                                                                                        | Encourager les projets de restauration à l'initiative directe des populations résidentes ; définir cibles (ha restaurés/an)                                                          |
| <b>8. Zonage et planification spatiale</b>                 | Zonage conforme MAB (zone centrale, tampon, transition) ; sous-catégories possibles ; AP internes structurées                                                                                                                      | Refuges climatiques non explicitement intégrés ;                                                                                                                   | Cartographier refuges climatiques ; renforcer mécanismes d'application                                                                                                               |
| <b>9. Cadre de mise en œuvre et plan d'action</b>          | Coordination par l'IBAP ; Plan d'action structuré ; lien biodiversité–développement ; approche participative                                                                                                                       | Priorisation budgétaire peu claire ; responsabilités multi-acteurs complexes Les autorités locales sont instables, ce qui nuit parfois à la continuité des actions | Plan triennal priorisé ; tableau de bord d'exécution                                                                                                                                 |
| <b>10. Mobilisation des ressources et financement</b>      | Reconnaissance besoin financement international ; alignement potentiel climat & biodiversité                                                                                                                                       | Insuffisance budgétaire chronique et dépendance forte à l'aide extérieure et aux projets                                                                           | Développer stratégie financement durable 10 ans ; intégrer carbone bleu & fonds climat                                                                                               |

|                                                       |                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                    |                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>11. Participation des parties prenantes</b>        | Processus hautement participatif incluant des comités villageois et assemblées insulaires ; ; conseils de gestion dans AP ; intégration savoirs traditionnels | Capacités analyse données limitées ; digitalisation faible                                                                                         | Plan genre opérationnel ; plateforme multi-acteurs annuelle                                                         |
| <b>12. Gestion des connaissances et communication</b> | Collaboration scientifique externe ; valorisation savoirs et cultures traditionnels Bijagós ; sensibilisation communautaire                                   | Capacités analyse données limitées ; digitalisation faible                                                                                         | Partenariats universitaires régionaux ; Utiliser les radios communautaires pour diffuser les politiques éducatives. |
| <b>13. Suivi, évaluation et gestion adaptative</b>    | Suivi prévu ; conformité cycle MAB (10 ans) ; indicateurs mentionnés                                                                                          | Gestion adaptative non formalisée ; absence KPI publics                                                                                            | Définir KPI clés ; rapport annuel public ; système d'alerte écologique                                              |
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>          | Menaces identifiées : climat, exploration pétrolière, extraction minière, tourisme, et pêche INN                                                              | Pas de plan d'urgence détaillé ; risques hydrocarbures élevés                                                                                      | Élaborer plan contingence ; protocole coordination nationale                                                        |
| <b>15. Genre, équité et moyens de subsistance</b>     | Promotion de l'intégration des femmes et des jeunes ;                                                                                                         | Inégalités persistantes dans l'accès aux financements et à la formation technique ; diversification économique limitée ; Indicateurs genre absents | Stimuler fiscalement les coopératives de femmes pour favoriser l'emploi formel ; appui microentreprises vertes      |
| <b>16. Evaluation globale &amp; opportunités</b>      | Plan solide, scientifiquement robuste, forte légitimité internationale ; base climatique avancée ; intégration biodiversité–culture exemplaire                | Mise en œuvre dépendante financements ; SfN et adaptation non pleinement opérationnalisées ; capacités institutionnelles à renforcer               | Plan adaptation opérationnel ; Portefeuille SfN & carbone bleu ; Mécanisme financement durable                      |

## Synthèse et orientations pour nouveau cycle de planification

### 1. Sécurisation institutionnelle et juridique

La RBABB, bien que reconnue par l'UNESCO depuis 1996, ne dispose pas encore d'un décret de création national officialisant son statut .

**Recommandation :** La priorité absolue est de faire approuver l'avant-projet de décret officialisant la réserve et ses statuts au niveau national. Cela est indispensable pour garantir que les activités de conservation priment sur les intérêts extractifs (mines et hydrocarbures) à l'intérieur du périmètre.

### 2. Aménagement du Territoire et Infrastructures

L'archipel souffre d'une absence quasi totale d'aménagement du territoire, ce qui favorise la dégradation des écosystèmes.

**Recommandation :** Intégrer les objectifs de la réserve dans le Plan Spécial d'Aménagement du Territoire (PEOT). Il est crucial de coordonner les projets de développement (pôles de Bubaque et Bolama) avec les impératifs de conservation pour éviter que la modernisation n'altère la "valeur universelle exceptionnelle" du site.

### 3. Résilience climatique et économie bleue

L'archipel est un milieu deltaïque très sensible aux impacts du changement climatique et aux pressions de la pêche industrielle.

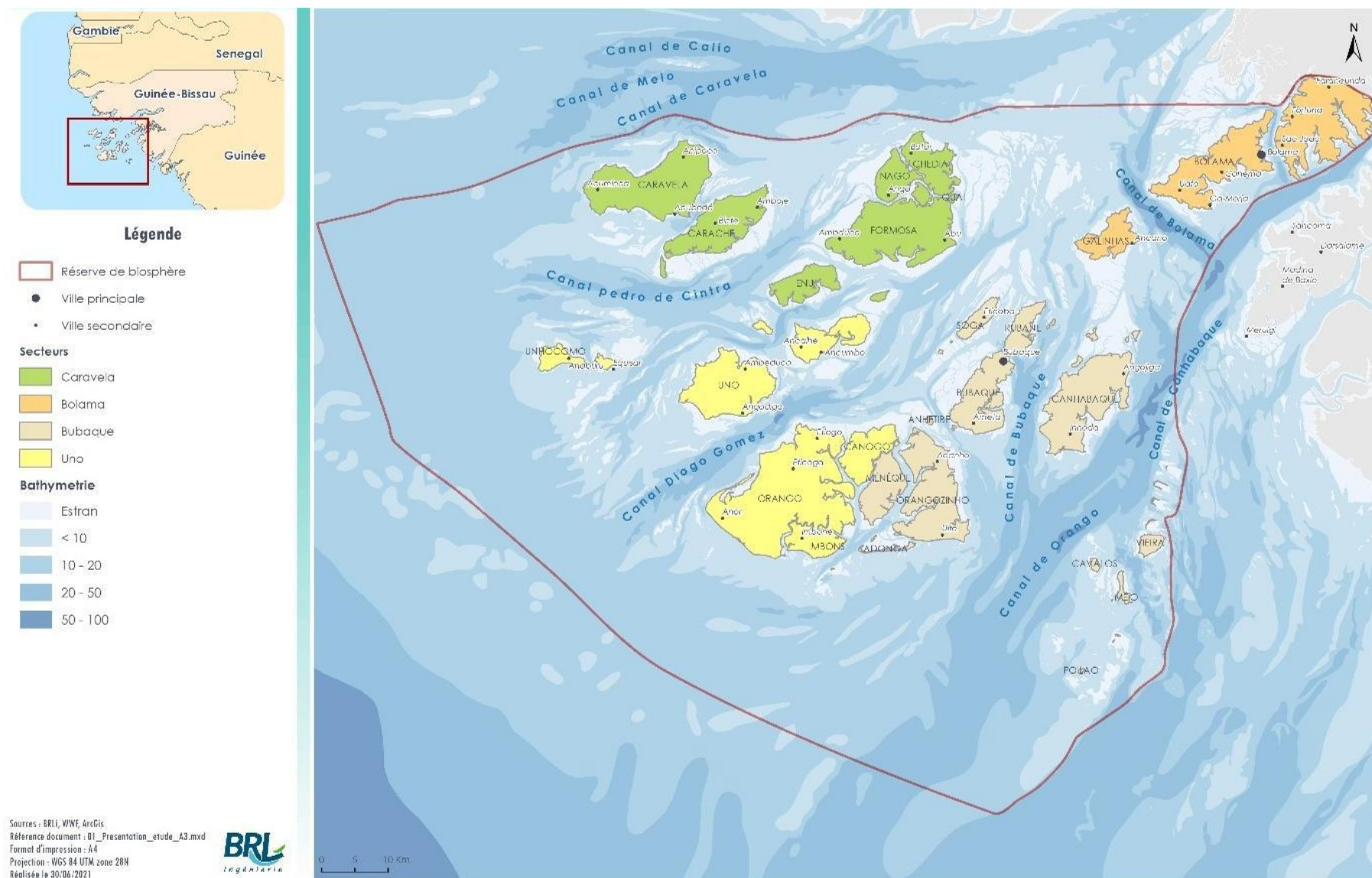
**Recommandation :** Mettre en œuvre des programmes de réduction des risques de catastrophes et de sensibilisation à l'adaptation climatique. La gestion de la pêche doit être harmonisée à l'échelle de l'archipel pour protéger les vasières intertidales, essentielles à la biodiversité mondiale.

### 4. Gouvernance participative et identité Bijagós

Le succès de la gestion repose sur l'équilibre entre les trois fonctions : conservation, développement et soutien logistique.

**Recommandation :** Renforcer le rôle de l'IBAP dans la coordination intersectorielle et valoriser les **connaissances traditionnelles**. La protection des îles sacrées et des lieux d'initiation doit rester le socle de la stratégie de conservation communautaire).

Le PAG 2023 doit servir de cadre de référence pour transformer la RBABB en un **modèle de gestion partagée**. L'enjeu est de concilier les ambitions du plan national "Terra Ranka" avec la préservation d'un patrimoine naturel et culturel unique au monde.



Carte administrative du Reserve Biosphere Archipel Bijagós (BRLi, 2021)

### III. Analyse du PAG - Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), Mauritanie

| Composante d'analyse                                                                       | Constats / Observations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Lacunes et limites                                                                                                                                         | Opportunités / Recommandations d'amélioration                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0. Existence du plan de gestion et validité</b>                                         | PAG 2025–2029 disponible, structuré par vision 2030 et 6 composantes avec cadres logiques et plan de financement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Capacité de mise en œuvre historiquement inégale ; PAG précédent partiellement mis en œuvre                                                                | Renforcer le tableau de bord de suivi de la mise en œuvre ; Mettre en place une revue annuelle des performances       |
| <b>1. Profil du site et contexte</b>                                                       | Le profil écologique et socio-économique très détaillé ; inclut climat, biodiversité, moyens de subsistance des Imraguen ; base de référence solide inclut menaces/enjeux (pêche INN, pollution, changement climatique, etc.).                                                                                                                                                                                                        | Certaines données apparaissent plutôt descriptives ; Scénarios socio-économiques prospectifs limités ; projections quantitatives de vulnérabilité limitées | Prioriser une mise à jour périodique des données clés via l'Observatoire/"Tableau de bord" et protocoles de collecte. |
| <b>1.b. Réseau / Relations avec d'autres sites de la région et de la Voie de migration</b> | Une des plus vastes AMP d'Afrique, assure une connectivité biologique et écologique majeure à l'échelle de la région ouest africaine. Lieu de parcours, d'escale ou de séjour indispensable pour les espèces migratrices vers le sud.<br>Site clé et stratégique pour les oiseaux d'eau du EAF, site hivernage et refuge pour la plus grande concentration mondiale de limicoles en hiver avec un rôle de bouclier et de nourricerie. |                                                                                                                                                            |                                                                                                                       |
| <b>2. Cadre juridique et institutionnel</b>                                                | Base juridique solide ; multiples reconnaissances internationales ; structure institutionnelle définie. Site Ramsar (1982), Patrimoine Mondial de l'UNESCO (1989), Don à la Terre (WWF, 2001)                                                                                                                                                                                                                                         | Articulation faible entre les départements ; mandat du conseil scientifique réduit ; organigramme/organisation interne à restructurer.                     | Mettre à jour l'organigramme ; renforcer l'indépendance du conseil scientifique                                       |
| <b>3. Vision, objectifs et alignement stratégique</b>                                      | Composantes stratégiques clairement définies ; objectifs SMART mentionnés ; alignement avec les stratégies nationales climat et biodiversité                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Indicateurs pas toujours quantifiés ; objectifs mesurables d'atténuation climatique limités                                                                | Définir des indicateurs quantifiés de biodiversité et de carbone ; aligner avec les objectifs globaux 30x30           |



|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4. Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes</b> | Inventaire des espèces étendu ; suivi à long terme des oiseaux ; données halieutiques ; menaces identifiées ; le PAG documente les herbiers marins (puits de carbone bleu) et leur rôle de nourricerie ; prévoit états de référence/protocoles et suivi | Capacité de suivi faible ; analyse des données limitée ; absence de seuils écologiques clairement définis ; certaines références scientifiques récentes ; mais faible capacité interne de traitement/valorisation des données | Renforcer partenariats scientifiques + transfert des résultats vers décisions de gestion ; consolider base de données et routines de suivi ; Développer un indice de santé de la biodiversité ; système numérique de gestion des données |
| <b>5. Intégration du changement climatique</b>             | Risques climatiques détaillées (montée des eaux, érosion/submersion, sécheresse, etc.). Approche “capital naturel” vise résilience + financement durable (carbone bleu)                                                                                 | Absence de modélisation détaillée des risques climatiques ; horizons temporels limités ; besoin d’indicateurs climat intégrés au SE.                                                                                          | Développer scénarios/mesures par horizon (2025–2027–2029) ; intégrer adaptation dans zonage, restauration, surveillance ; développer une évaluation de vulnérabilité climatique ; intégrer le carbone bleu                               |
| <b>6. Solutions fondées sur la nature</b>                  | La composante “capital naturel” inclut valorisation des services écosystémiques (carbone bleu) et actions de conservation/restauration (biodiversité côtière) - gestion basée sur les écosystèmes.                                                      | SfN parfois implicites plutôt qu’explicitées comme “portefeuille NbS” priorisé : les SfN ne sont pas explicitement définies comme stratégie.                                                                                  | Constituer un portefeuille NbS priorisé (herbiers, dunes/littoral, habitats insulaires) avec coûts/bénéfices/risques et co-bénéfices sociaux ; intégrer le potentiel de financement carbone.                                             |
| <b>7. Stratégies de restauration</b>                       | Forte orientation vers la conservation                                                                                                                                                                                                                  | Mesures de restauration active limitées ; manque de cadre “restauration” unifié (priorisation, critères de succès).                                                                                                           | Développer un plan d’action de restauration écologique (sites pilotes, indicateurs de succès, entretien, coûts récurrents, responsabilités).                                                                                             |
| <b>8. Zonage et planification spatiale</b>                 | Le PAG reconnaît explicitement l’absence d’un zonage et l’enjeu de l’adhésion des pêcheurs ; le zonage est recommandé de longue date.                                                                                                                   | Absence de zonage actualisé clair = risque majeur (nurseries sélaciens, périodes sensibles).                                                                                                                                  | Accélérer le processus de zonage (concertation + données IMROP/observatoire) ; clarifier règles saisonnières et mécanismes d’incitation/contrôle.                                                                                        |
| <b>9. Cadre de mise en œuvre</b>                           | Le PAG est structuré en cadres logiques par composante avec activités, indicateurs et coûts                                                                                                                                                             | Priorisation des actions peu claire ; risque de dispersion et de surcharge :                                                                                                                                                  | Prioriser un “paquet” annuel d’actions critiques ; lier chaque activité à une responsabilité nominative + moyens + échéance ; renforcement RH.                                                                                           |

|                                                       |                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>10. Mobilisation des ressources et financement</b> | Ressources partiellement sécurisées ; création d'une cellule de mobilisation des fonds ; business plan mentionné.                                                                         | Dépendance aux financements externes ; reliquat à mobiliser.                                                                                     | Plan de mobilisation ciblé (fonds climat/biodiv, carbone bleu, fiducie, partenariats) + pipeline de propositions ; suivi mensuel des opportunités.                                               |
| <b>11. Participation des parties prenantes</b>        | Processus participatif d'élaboration et cogestion reconnus ; le PAG met en avant la cogestion et des mécanismes participatifs (CLCG, atelier annuel, commission Chami)                    | Cogestion affaiblie ; recul de l'approche genre et participation féminine très faible.                                                           | Renforcer les mécanismes de cogestion et la stratégie genre; mise à jour de l'organisation interne et fiches de poste.                                                                           |
| <b>12. Gestion des connaissances et communication</b> | Bulletins d'information réguliers (4/an) ; présence réseaux sociaux mais inégale ; observatoire et bases de données/SIG pour capitalisation.                                              | Ressources humaines/financières dédiées à la communication limitées ; outils interactifs marginaux ; Capacité de traitement des données limitée. | Plan de com' digital (cibles, fréquence, formats) ; renforcer capitalisation des savoirs et retours d'expérience ; renforcer compétences data/SIG (créer une plateforme centralisée de données). |
| <b>13. Suivi, évaluation et gestion adaptative</b>    | Tableau de bord coordonnés par l'Observatoire ; Évaluation à mi-parcours prévue ; indicateurs SMART mentionnés.                                                                           | SE et gestion adaptative pas pleinement opérationnel; complexité des indicateurs ; besoin de ressources dédiées.                                 | Mettre en place l'équipe SE + routines de reporting ; simplifier/hierarchiser indicateurs ; formaliser décisions adaptatives après revues.                                                       |
| <b>14. Gestion des risques et résilience</b>          | Menaces identifiées : pêche INN, pollution, pressions foncières, phénomènes climatiques extrêmes, etc.                                                                                    | Absence de plan de contingence structuré                                                                                                         | Développer un plan de gestion des risques (probabilité/impact, déclencheurs, réponses) + exercices annuels (pollution, épizooties, brèches).                                                     |
| <b>15. Genre, équité et moyens de subsistance</b>     | Constat d'un recul de l'approche genre ; participation des femmes extrêmement limitée ; stratégie genre récemment élaborée/examinée ; Reconnaissance des enjeux de moyens de subsistance. | Risque d'exclusion des femmes des espaces décisionnels et des bénéfices des initiatives locales.                                                 | Opérationnaliser la stratégie genre (objectifs, indicateurs, budget) ; intégrer actions spécifiques dans chaque composante ;                                                                     |
| <b>16. Evaluation globale &amp; opportunités</b>      | PAG structuré, techniquement solide (vision, composantes, cadres logiques, coûts) et intègre capital naturel/bleu carbone ; ambitions de gouvernance et d'outils (tableau de bord).       | Points critiques : Fragilité institutionnelle et dépendance financière, cogestion érodée, organisation interne à renforcer, genre faible.        | Renforcer les capacités institutionnelles et la durabilité financière                                                                                                                            |

## **Synthèse et orientations pour nouveau cycle de planification**

L'analyse du PAG PNBA 2025–2029 révèle une planification stratégique de haute qualité, solidement ancrée sur une base juridique robuste, une reconnaissance internationale de premier plan et une architecture en six composantes intégrant les enjeux climatiques actuels. Toutefois, pour transformer ce diagnostic écologique approfondi en succès opérationnel, l'institution doit impérativement surmonter des défis structurels majeurs, notamment l'obsolescence de son organigramme, l'urgence d'un zonage actualisé et le recul de l'inclusion communautaire et du genre. Le succès de ce cycle dépendra donc de la capacité du Parc à réduire sa dépendance financière extérieure tout en modernisant sa gestion technique des données.

### **1. Renforcement de la gouvernance et restructuration institutionnelle**

Il est crucial de moderniser l'organisation interne pour pallier les fragilités actuelles. Cela passe par une mise à jour de l'organigramme et un renforcement de l'indépendance du conseil scientifique. L'accent doit être mis sur une meilleure articulation entre les départements et l'opérationnalisation d'une équipe dédiée au Suivi-Évaluation (SE) pour instaurer une véritable gestion adaptative.

### **2. Accélération de la planification spatiale et du zonage**

L'absence d'un zonage actualisé représente un risque majeur pour les écosystèmes sensibles. L'orientation prioritaire doit être d'accélérer le processus de zonage via une concertation étroite avec les pêcheurs, tout en clarifiant les règles saisonnières et les mécanismes de contrôle.

### **3. Valorisation du capital naturel et "Carbone Bleu"**

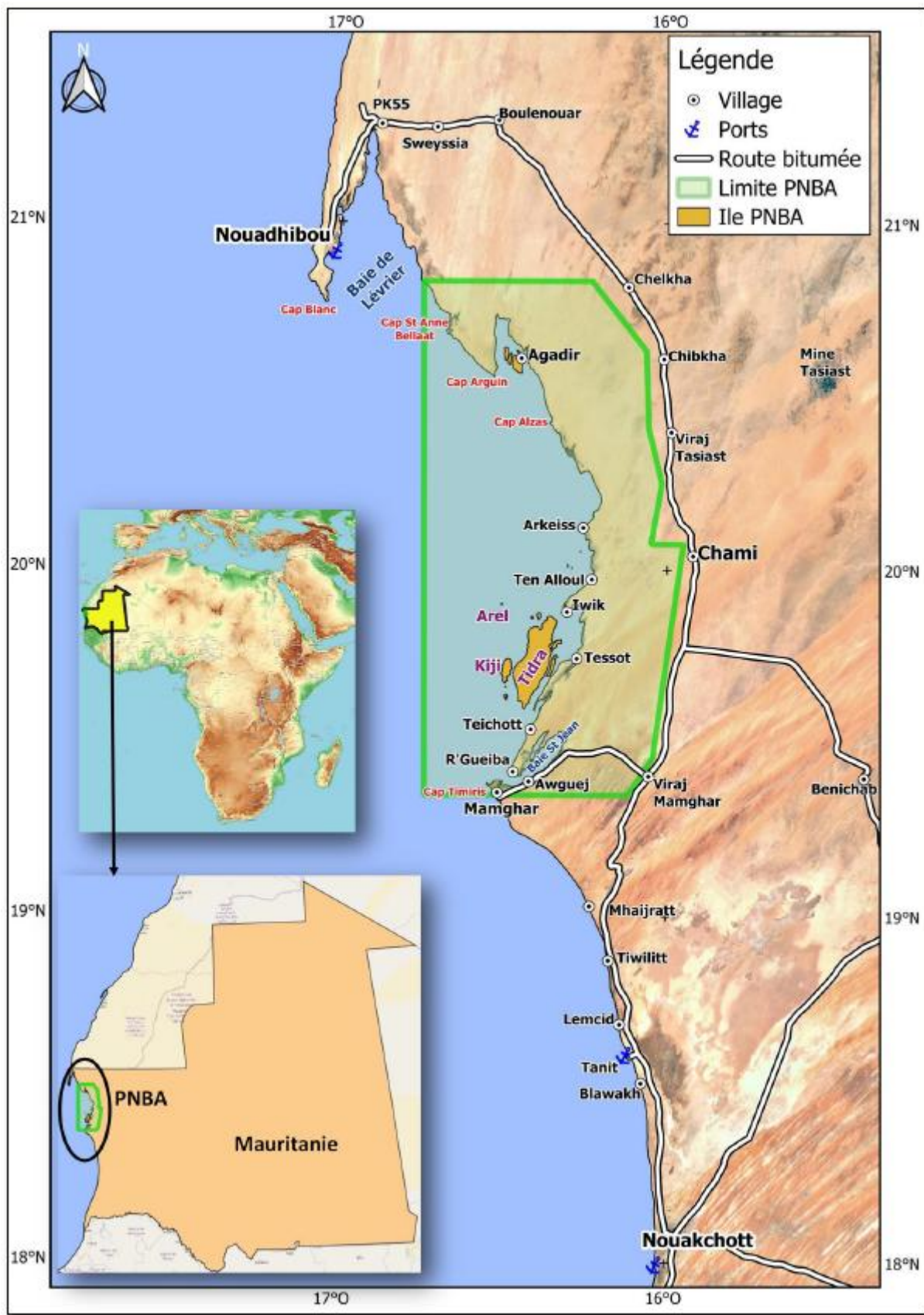
Pour assurer une durabilité financière, le PNBA doit transformer ses atouts écologiques en opportunités économiques. Il est recommandé de constituer un portefeuille de Solutions fondées sur la Nature (SfN), axé sur les herbiers marins et les habitats insulaires, afin de capter des financements liés au carbone bleu et à la résilience climatique.

### **4. Revitalisation de la cogestion et de l'approche genre**

Face au recul constaté de la participation inclusive, la stratégie doit opérationnaliser l'approche genre (budget et indicateurs dédiés). Il s'agit de renforcer les mécanismes de cogestion pour garantir que les femmes et les communautés locales soient réintégrées dans les espaces décisionnels et les bénéfices des initiatives.

### **5. Transition vers une gestion de données numérique et prédictive**

Pour dépasser le stade des données purement descriptives, il est nécessaire de créer une plateforme centralisée de données (SIG). L'objectif est de développer des outils de modélisation des risques climatiques et des indices de santé de la biodiversité pour transformer les résultats scientifiques en décisions de gestion concrètes.



Localisation et présentation géographique du PNBA